

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Juillet 2019

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 808 684,50 $

Date d’octroi du contrat : 27 juin 2019

Date de livraison : 9 août 2019

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.



Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Juillet 2019

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel pour le Bureau du Conseil privé. Le premier cycle de l’étude, qui s’est déroulé entre le 10 et le 25 juillet 2019, comptait douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus).

This publication is also available in English under the title : Final Report – Continuous Qualitative Data Collection of Canadians’ Views.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Toute autre utilisation exige l’autorisation écrite préalable du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à <por-rop@pco-bcp.ca> ou par la poste à l’adresse suivante :

Bureau du Conseil privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, bureau 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP22-185/1-2019F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-32435-7

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-005-19) :**

Numéro de catalogue : CP22-185/1-2019E-PDF (rapport final, anglais)

ISBN : 978-0-660-32434-0

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2019

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : 9 août 2019

Donna Nixon, associée
The Strategic Counsel

Table des matières

Introduction 1

Méthodologie 2

Principales constatations 3

Activités du gouvernement du Canada 10

Priorités du gouvernement du Canada (Vancouver, Winnipeg, Saint-Jérôme) 11

Priorités de premier plan 11

Priorités de moindre importance 13

L’environnement 14

Enjeux environnementaux nationaux 14

Enjeux environnementaux locaux 14

Nouvelles environnementales du gouvernement du Canada 15

La tarification de la pollution (Mississauga, Barrie, Miramichi, Winnipeg) 16

Notoriété spontanée 16

Perceptions à l’égard de la tarification de la pollution 17

L’Incitatif à agir pour le climat 17

Perceptions concernant l’efficacité du programme 18

Effets escomptés sur l’économie 19

Conséquences pour les particuliers 20

L’interdiction des plastiques à usage unique 21

Notoriété 21

Réactions 21

Produits visés 22

Inconvénients 22

Effets économiques 23

Responsabilité des entreprises face aux dommages environnementaux 24

Réduction de l’utilisation des plastiques par le gouvernement 24

Pipelines (Saint-Jérôme, Vancouver) 25

Connaissance et perceptions générales 25

Opposition et appui 25

Propriété 26

État actuel du projet 26

Défis à l’échelle locale (Barrie, Miramichi, Saint-Jérôme) 27

Principaux enjeux 27

Besoins locaux en infrastructures 28

Soutien du gouvernement fédéral aux collectivités locales 28

Principales industries à l’échelle locale 29

Services du gouvernement du Canada offerts à l’échelle locale 30

Soins de santé 31

Exercice sur les priorités du gouvernement fédéral en matière de soins de santé 31

Priorités de premier plan 32

Priorités de moindre importance 33

Régime d’assurance-médicaments 34

Exercice de dénomination 35

Noms préférés 35

Préférences et divergences 36

Logement (Mississauga, Vancouver) 37

Principales préoccupations 37

Importance de l’acquisition d’une propriété résidentielle 38

Incitatif à l’achat d’une première propriété 39

Simulation de crise pour les prêts hypothécaires 40

**Annexe A – Questionnaires de recrutement………………………………………………………. 42**

**Annexe B – Guides de discussion…………………………………………………………………….. 55**

Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et consultation du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener une recherche en cycles continus, à l’aide de groupes de discussion réunissant des membres du public de partout au pays et portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et consultation du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP détient une compréhension continue des tendances émergentes et des enjeux de macro‑niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent des douze groupes de discussion en personne organisés entre le 10 et le 25 juillet 2019, dans six différentes villes des provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l’Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-dessous.

En ce qui concerne les objectifs spécifiques de ces cycles de discussions, la recherche a notamment permis d’analyser une vaste gamme d’enjeux, certains plus en profondeur, y compris la connaissance et les perceptions entourant de récents reportages médiatiques sur le gouvernement du Canada, des initiatives particulières et de récentes annonces relativement aux éléments qui suivent : la tarification du gouvernement fédéral sur la pollution, le projet d’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain, l’interdiction des matières plastiques à usage unique, le régime national d’assurance-médicaments, l’Incitatif à l’achat d’une première propriété et la simulation de crise visant à mesurer la résistance hypothécaire. En outre, la recherche a porté sur des questions d’intérêt local, en matière d’environnement, de soins de santé et de logement. De plus, trois exercices ont été menés avec les participants afin de mieux comprendre leurs attentes à l’égard des priorités du gouvernement du Canada, de façon générale, et en ce qui concerne plus particulièrement les soins de santé, ainsi que pour évaluer la dénomination éventuelle du régime national d’assurance-médicaments du gouvernement fédéral.

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribués à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Résidents canadiens de 18 ans et plus
* Pour le premier cycle, les groupes ont été divisés selon le sexe
* À Mississauga et à Vancouver, on a recruté une juste proportion de propriétaires et de locataires

Approche détaillée

* Douze groupes de discussion en personne dans six villes canadiennes
* Deux groupes ont été mis sur pied à chaque endroit, à Mississauga, Ontario (10 juillet), à Barrie, Ontario (11 juillet), à Miramichi, Nouveau-Brunswick (16 juillet), à Saint-Jérôme, Québec (18 juillet), à Vancouver, Colombie-Britannique (23 juillet), et à Winnipeg, Manitoba (25 juillet).
* Les discussions des groupes de Saint-Jérôme, au Québec, ont été menées en français alors que toutes les autres ont eu lieu en anglais.
* Au total, dix participants ont été recrutés pour chaque groupe, afin d’assurer la présence d’au moins huit personnes.
* Chaque participant a perçu des honoraires de 90 $ pour son temps.
* Dans l’ensemble des villes, 102 personnes ont participé, au total. Des détails sur le nombre de participants par groupe peuvent être consultés ci-dessous.

**Composition des groupes et emplacements**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Mississauga | 1 | Anglais | 10 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | HommesPropriétaires et locataires | 9 |
| 2 | 19 h 30-21 h 30 | FemmesPropriétaires et locataires | 10 |
| Barrie | 3 | Anglais | 11 juillet 2019 | 18 h-20 h | Hommes | 8 |
| 4 | 20 h-22 h | Femmes | 9 |
| Miramichi | 5 | Anglais | 16 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes | 7 |
| 6 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes | 8 |
| Saint-Jérôme | 7 | Français | 18 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes | 8 |
| 8 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes | 9 |
| Vancouver | 9 | Anglais | 23 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | HommesPropriétaires et locataires | 7 |
| 10 | 19 h 30-21 h 30 | FemmesPropriétaires et locataires | 9 |
| Winnipeg | 11 | Anglais | 25 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes | 9 |
| 12 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes | 9 |
| **Nombre total de participants** | **102** |

# Principales constatations

Les pages qui suivent résument les principales constatations associées à chacun des thèmes abordés durant le premier cycle de groupes de discussion menés en juillet 2019.

**Activités du gouvernement du Canada**

Les nouvelles du gouvernement du Canada étaient peu présentes à l’esprit des participants, tous groupes confondus. Que ce soit en raison des vacances et des distractions estivales ou de l’approche des élections, beaucoup ont dit n’avoir guère suivi les nouvelles sur les politiques publiques du gouvernement fédéral ces derniers temps. Les principales mentions comprenaient des allusions générales à l’ALENA, aux différends diplomatiques et commerciaux avec la Chine et à l’envoi de déchets aux Philippines. La « taxe sur le carbone » a été spontanément mentionnée dans la plupart des groupes tenus en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, où la tarification fédérale de la pollution est récemment entrée en vigueur. Les changements climatiques, le CO2 et les émissions ont également été évoqués dans plusieurs groupes, notamment en Colombie-Britannique. L’affaire SNC-Lavalin a fait l’objet de quelques mentions isolées dans la moitié des groupes environ.

À cette étape de la discussion, les annonces récentes du gouvernement du Canada concernant l’assurance-médicaments, l’interdiction des plastiques et l’oléoduc TMX, n’ont été citées dans aucun des groupes.

**Priorités du gouvernement du Canada (Saint-Jérôme, Manitoba, Vancouver)**

On a remis aux participants de ces trois emplacements une feuille de travail comportant une liste d’objectifs généraux, en leur demandant d’encercler les deux ou trois éléments prioritaires sur lesquels le gouvernement fédéral devrait se concentrer, selon eux. L’objectif de « rendre la vie plus abordable » s’est de loin classé en tête, recevant deux fois plus de mentions que les choix suivants. Beaucoup de gens estimaient également que le gouvernement fédéral devrait s’appliquer à « améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens », à « favoriser la croissance et le renforcement de la classe moyenne » et à « améliorer le niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens ». Les participants ont vu des liens et des recoupements plus ou moins importants entre ces diverses priorités, chacune s’imbriquant dans les autres ou les appuyant. Ils ont également considéré qu’elles touchaient à un large éventail d’impératifs socio-économiques, en particulier dans le cas des priorités axées sur la « qualité de vie » et le « niveau de vie ». L’importance accordée à l’abordabilité, cependant, a révélé à quel point les participants s’inquiètent du coût élevé de la vie – surtout celui des besoins essentiels comme le logement, la nourriture, etc. – conjugué à la précarité des emplois et aux salaires qui stagnent. Ce thème a régulièrement fait surface dans les discussions portant sur un éventail de sujets.

**L’environnement**

Les questions environnementales étaient un sujet de préoccupation dans tous les groupes, sans égard à l’emplacement. Les participants ont cité une foule d’enjeux aussi bien nationaux que locaux. En ce qui concerne les questions environnementales prioritaires à l’échelle du pays, ils ont le plus souvent désigné les émissions de CO2, les changements climatiques et les inondations et feux de forêt qui en résultent, ainsi que la pollution et les déchets en général. La pollution de l’eau, en particulier, et son impact sur les océans, les lacs et les rivières, la vie marine, le poisson et les pêches, ont beaucoup retenu l’attention, de même que la pollution par le plastique, souvent évoquée en lien avec ses effets délétères sur les cours d’eau et la vie marine.

Au chapitre des enjeux locaux, les questions liées à l’eau ont continué de dominer, entre autres exemples la pollution industrielle dans le lac Ontario, la quantité excessive de sel de voirie dans le bassin versant du lac Simcoe, les espèces de poissons envahissantes qui menacent les stocks de saumon à Miramichi, et les inquiétudes suscitées par les pétroliers associés au pipeline TMX sur les côtes de la Colombie-Britannique.

La disparition des espaces verts liée aux projets immobiliers ainsi que la pollution atmosphérique et sonore due à la circulation ont également compté parmi les grandes sources de préoccupation à Mississauga, à Barrie, à Saint-Jérôme et à Vancouver, où de nombreux participants ont signalé que les lacunes dans l’offre de transport en commun empiraient la situation.

Invités à dire ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour régler les problèmes environnementaux locaux, les participants ont été avares de détails, mais ont souvent mentionné la protection des espaces verts, de l’eau et des ressources naturelles contre les projets de développement et la pollution, et la hausse des investissements dans le transport en commun et les infrastructures connexes. À Miramichi, où les problèmes environnementaux étaient réputés avoir des répercussions négatives considérables sur les industries locales, notamment la pêche, de nombreux participants souhaitaient voir le gouvernement accentuer sa collaboration avec les acteurs locaux afin de trouver des solutions mieux adaptées aux réalités locales.

Très peu de gens avaient en mémoire les annonces récentes faites par le gouvernement fédéral en matière d’environnement. Les mentions les plus fréquentes à cet égard avaient trait à la « taxe sur le carbone » et aux questions connexes, plus particulièrement dans les groupes de Barrie, Mississauga, Miramichi et Winnipeg, soit dans les provinces où la tarification fédérale de la pollution est en cours de mise en œuvre. Ces mentions étaient de nature assez générale, évoquant par exemple les changements climatiques et le CO2, l’augmentation des prix à la pompe ou l’opposition de certains gouvernements provinciaux au programme. Le niveau de sensibilisation à l’annonce récente visant l’interdiction des plastiques à usage unique était faible. De même, les « pipelines » n’ont fait l’objet que de quelques mentions générales dans certains groupes.

**La tarification de la pollution**

Le programme fédéral de tarification de la pollution était moyennement connu dans les lieux où la « taxe sur le carbone » (expression couramment utilisée dans tous les groupes) est en voie d’être appliquée, et son mode de fonctionnement semait la confusion. La description du programme fournie aux groupes a donné lieu à une nouvelle série de questions, en particulier sur le paiement incitatif, dont beaucoup de gens ont trouvé qu’il semblait contraire aux objectifs fondamentaux du programme.

L’une des principales questions des participants au sujet du programme concernait l’utilisation des fonds, et la plupart souhaitaient (et auraient trouvé normal) que cet argent soit investi dans la transition vers une économie plus verte, plutôt que de revenir aux ménages. De plus, bien que la hausse du coût de la vie et la santé de l’industrie et du marché de l’emploi inquiètent les participants (qui s’attendaient tous à ce que la tarification de la pollution aggrave ces difficultés, du moins à court terme), leur premier souci était de savoir si la tarification de la pollution permettra ou non de réduire les émissions.

Les précisions fournies sur les paiements incitatifs, au lieu d’atténuer les inquiétudes concernant les hausses de prix attendues et leur impact sur les consommateurs, les petites entreprises et les organisations civiques, ont suscité des interrogations sur l’efficacité du programme chez beaucoup de répondants.

Si la plupart des gens voyaient d’un bon œil la lutte contre les changements climatiques menée par le gouvernement fédéral, une priorité qu’ils jugent des plus importantes, ils ont également exprimé le besoin de mieux comprendre les composantes du programme pour avoir l’assurance qu’il fonctionnera. D’après la majorité, pour que le programme ait une réelle efficacité, les consommateurs aussi devront modifier leurs comportements et il faudra consacrer des investissements aux écotechnologies et à l’innovation afin de faciliter le virage vers une énergie plus propre. De nombreux participants se sont demandé comment ces éléments avaient été pris en compte, le cas échéant, dans la stratégie globale du gouvernement du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques.

**L’interdiction des plastiques à usage unique**

Comme il a été dit, cette récente annonce par le gouvernement fédéral était peu connue. De rares participants y ont fait spontanément référence et, lorsqu’on a posé la question de façon plus précise, beaucoup ont répondu qu’ils n’en avaient pas entendu parler. Les autres se rappelaient vaguement avoir vu ou entendu quelque chose à ce sujet.

Après avoir brièvement pris connaissance de l’initiative, la plupart l’ont bien accueillie. En règle générale, les participants voyaient la pollution par le plastique comme un problème majeur et une priorité importante pour le gouvernement fédéral. Dans la même veine, beaucoup ont fortement appuyé l’idée que le gouvernement fédéral oblige les entreprises actives au Canada à nettoyer leurs déchets plastiques, et qu’il interdise les plastiques à usage unique dans ses propres ministères et organismes. La majorité des participants étaient d’accord pour dire que le succès de la réduction et du nettoyage de la pollution par le plastique exige ce type de leadership et d’action vaste et concertée de la part du gouvernement du Canada.

Les principales réserves exprimées touchaient aux coûts et à la mise en œuvre. Les participants ont dit s’attendre à ce que la transition s’accompagne de certains désagréments, surtout pour les consommateurs et les entreprises. La plupart jugeaient également que, pour réussir, toutes ces initiatives demanderont une bonne mise en œuvre, ce qui signifie que le gouvernement devra se montrer efficace dans sa gestion et son contrôle de la conformité, et que les entreprises devront faire preuve de bonne foi, soit non seulement limiter et traiter leurs déchets de plastique, mais investir dans la mise au point de produits qui représentent des solutions de rechange acceptables, abordables et meilleures pour l’environnement.

**Projet d’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain (Saint-Jérôme, Vancouver)**

La connaissance de ce projet était assez élevée à Vancouver, mais plutôt faible à Saint-Jérôme.

La plupart des participants qui connaissaient le projet saisissaient relativement bien les enjeux environnementaux et économiques concurrents et savaient que l’opposition et les préoccupations exprimées avaient entraîné des délais et de l’incertitude à l’égard de l’initiative.

À Vancouver, les avis étaient partagés quant à savoir si le projet devait aller de l’avant ou non, certains appuyant cette idée, d’autres s’y opposant, alors que d’autres encore étaient incapables de trancher. Les participants de Saint-Jérôme, pour leur part, étaient dans l’ensemble plus susceptibles de s’y opposer ou de ne pas prendre position.

La plupart des participants ont été en mesure de comprendre les arguments de part et d’autre, les pour et les contre, ceux qui appuyaient la construction du pipeline étant d’avis qu’il s’agit d’un impératif économique et que les risques et les défis pour l’environnement peuvent être atténués, si le projet est géré de façon appropriée. Les participants avaient également le sentiment que l’expansion de l’oléoduc n’empêcherait pas la transition vers une économie plus verte. Ceux qui s’opposaient au projet étaient d’avis que les effets négatifs sur l’environnement allaient simplement l’emporter sur les résultats économiques positifs. Au sein de ce groupe, on estimait que les arguments économiques manquaient de vision.

Un nombre relativement faible de personnes connaissaient l’état actuel du projet, le régime de propriété du gouvernement fédéral ou la récente annonce du gouvernement sur le fait que le projet ira de l’avant et que les recettes générées par le pipeline seront investies dans la transition du Canada vers une économie verte. Même ceux qui s’opposaient au projet considéraient néanmoins le plan d’investissement du gouvernement comme une bonne idée, dans la mesure où il s’y tient et que les recettes favorisent des investissements dans les entreprises et l’innovation canadiennes. La possibilité que cela se traduise dans les faits a soulevé un certain scepticisme.

**Enjeux locaux (Barrie, Miramichi, Saint-Jérôme)**

On a recensé une vaste gamme d’enjeux locaux communs à toutes ces régions, les préoccupations majeures étant liées au logement et à l’emploi, à l’accroissement des pressions sur les services et les infrastructures publics déjà insuffisants, et à des questions sociales, comme la pauvreté croissante et la santé mentale, de même que l’insuffisance de mécanismes de soutien, de services et de soins de santé à l’échelle locale.

À chaque endroit, les infrastructures soulevaient de vives préoccupations. Peu de participants étaient au courant de quelque investissement du gouvernement fédéral que ce soit, soulignant toutefois l’importance du financement fédéral dans le transport en commun et les infrastructures de transport, les hôpitaux et les écoles. À Miramichi, où les participants ont indiqué que leur collectivité avait des besoins criants, on a fait mention des engagements répétés des gouvernements (fédéral et provincial) d’investir dans les routes et les ponts locaux, lesquels n’ont pas été tenus. De plus, les participants de cette collectivité, qui subissent les effets conjugués d’un certain nombre de facteurs ayant une incidence sur la santé de l’industrie et les emplois traditionnels, souhaitaient voir une consultation et une collaboration accrues à l’échelle locale de la part du gouvernement pour assurer la mise en œuvre de solutions qui reflètent les besoins et les points de vue des entreprises locales et des membres de la collectivité.

**Soins de santé**

En ce qui concerne la question des soins de santé, les participants de chacun des endroits et dans tous les groupes ont surtout mentionné les pénuries (médecins de famille, spécialistes, hôpitaux et lits) et leurs effets négatifs sur le temps d’attente et l’accès aux soins. Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie étaient également très présents à l’esprit des participants, parallèlement au manque de services et de mécanismes de soutien offerts pour y faire face et aux pressions croissantes sur un système de santé déjà à bout de ressources, en raison de la croissance et du vieillissement des populations.

Peu étaient au courant des récentes annonces du gouvernement visant à régler ces problèmes en particulier et ceux des soins de santé de manière plus générale. Lorsqu’on leur a fourni une liste des priorités possibles du gouvernement du Canada en matière de soins de santé, correspondant aux préoccupations énumérées plus haut, la majorité des participants ont déterminé que la pénurie de médecins et de personnel infirmier devait être la priorité absolue du gouvernement, le deuxième rang étant occupé par des enjeux comprenant notamment la réduction du temps d’attente pour l’obtention de soins en santé mentale et l’amélioration de l’accès à des aliments sains et à des médicaments d’ordonnance.

**Régime national d’assurance-médicaments**

Peu étaient au courant de l’annonce récente du gouvernement du Canada relativement à la mise en œuvre d’un régime national d’assurance-médicaments, mais la plupart pensaient qu’il s’agissait d’une bonne idée et que cela permettrait de régler un véritable problème pour ceux qui ne sont pas déjà couverts par un régime d’assurance quelconque, par l’entremise de leur employeur ou du gouvernement provincial. À chaque endroit, les participants de tous les groupes ont généralement admis qu’il était injuste et incohérent avec les principes qui sous-tendent le système universel de soins de santé au Canada que des Canadiennes et des Canadiens subissent des conséquences financières graves ou que leur traitement leur soit refusé parce qu’ils ne peuvent assumer le coût de leurs médicaments.

Lorsqu’on a demandé aux participants de déterminer un nom éventuel pour un tel programme, à partir d’une liste qui leur avait été fournie, le *Canada Prescription Plan* a fait l’objet d’un consensus, mais presque tous les groupes ont signalé le fait que l’abréviation CPP est déjà utilisée pour désigner le *Canada Pension Plan* (Régime de pensions du Canada). Lorsqu’on a demandé aux participants comment ils pourraient améliorer le nom, ils ont largement convenu, dans la plupart des groupes que les termes *Canada* ou, surtout, *Canadian* devraient en faire partie. Selon eux, ces termes permettent de souligner que le régime n’est pas seulement national mais distinctement canadien, qu’il est partie intégrante du système de soins de santé de classe mondiale du pays et qu’il appartient à ses citoyens.

Le terme *prescription* (ordonnance) a été largement préféré à *drug*, lequel comporte des connotations négatives; *pharmacare* (régime d’assurance-médicaments), pour sa part, semblait inusité ou porter à confusion pour certains. Le terme *plan* a aussi été préféré à *program*, ce dernier suggérant chez certains un processus de demande ou d’inscription, alors que *strategy* a été largement considéré comme étant trop vague.

Pour explorer la question relative à la probabilité que le nom *Canada Prescription Plan* soit plus communément connu sous l’abréviation CPP, un participant a suggéré *Canadian Affordable Prescription Plan* (CAPP). Cette option a été approuvée à l’unanimité au sein de ce groupe.

**Logement (Mississauga, Vancouver)**

Le coût du logement a été identifié comme un problème sérieux par tous les participants de ces deux villes, pour les propriétaires comme pour les locataires, mais surtout pour les premiers, étant donné les prix d’achat excessivement élevés dans ces marchés. Si le prix du logement est perçu comme une question qui touche le grand public, une très grande empathie a été exprimée à l’égard des jeunes et des acheteurs d’une première maison qui sont confrontés à des circonstances particulières et doivent être en mesure de verser la mise de fonds minimale exigée et de satisfaire aux exigences en matière de revenus pour être admissibles à un prêt hypothécaire.

Peu de participants avaient entendu parler de l’Incitatif à l’achat d’une première propriété du gouvernement fédéral, un programme administré par la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) offrant une mise de fonds de 5 ou 10 % pour l’achat d’une première maison. Si certains approuvaient cette idée et pensaient que cela pourrait aider une partie des acheteurs d’une première propriété à réaliser leur acquisition, d’autres se sont montrés perplexes à l’égard de la façon dont le programme fonctionne. On a en effet mis en doute l’équité du programme, plus particulièrement ce qui concerne la façon dont la SCHL recouvre son investissement initial, comme la mesure dans laquelle il pourra réellement changer les choses pour la plupart, les prix étant généralement hors de portée. Un certain nombre de participants ont été particulièrement critiques à l’égard de l’idée qu’une participation de la SCHL lui donnerait droit à un pourcentage du prix de vente de la maison, dans un marché où le prix du logement atteint si rapidement des sommets.

Un plus grand nombre de participants avaient entendu parler du test de « simulation de crise » auquel le gouvernement veut soumettre tous les prêts hypothécaires assurés. Les participants étaient d’avis qu’il s’agissait d’une mesure de sauvegarde éclairée pour protéger les acquéreurs de maisons en particulier et le marché résidentiel dans l’ensemble contre le surendettement et un fardeau insoutenable, en cas de hausse des taux d’intérêt.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

The Strategic Counsel
Numéro du contrat : 35035-182346/001/CY
Date de l’octroi du contrat : 27 juin 2019
Valeur du contrat : 808 684,50 $

Résultats détaillés

# Activités du gouvernement du Canada

Dans l’ensemble des groupes, les participants étaient généralement peu au courant des activités du gouvernement du Canada, disant n’avoir pas vu, lu ou entendu grand-chose dernièrement à ce sujet. Nombre d’entre eux ont d’ailleurs reconnu leur manque d’intérêt ces jours-ci à l’égard des questions de politique publique, diversement attribué aux vacances et aux distractions estivales, aux congés d’actualités, ou à l’approche de l’élection fédérale et à la teneur de l’actualité politique. Les nouvelles politiques et provinciales étaient plus présentes à leur esprit et ont été plus volontiers mentionnées, dans bien des cas sans distinction d’avec des enjeux et des nouvelles se rapportant plus précisément au gouvernement fédéral.

Bien qu’un certain nombre de sujets communs soient ressortis dans tous les groupes, aucun ne s’est globalement démarqué ou n’a dominé les premières mentions d’un groupe particulier. Parmi les questions évoquées, les plus courantes concernaient des nouvelles internationales et commerciales, par exemple l’ALENA, les différends diplomatiques et tarifaires avec la Chine, et le différend avec les Philippines sur les conteneurs de déchets canadiens, vu comme un enjeu non seulement diplomatique et commercial, mais également environnemental.

La « taxe sur le carbone » a également fait l’objet de mentions spontanées dans les lieux où la nouvelle tarification fédérale de la pollution est en vigueur (Mississauga, Barrie, Miramichi et Winnipeg), hormis dans le groupe de femmes tenu à Barrie. La question des changements climatiques en général a été soulevée, notamment à Vancouver et à Saint-Jérôme. Les groupes de Vancouver ont fait référence à l’oléoduc TMX, tandis que l’un des participants de Miramichi a spontanément mentionné l’annulation du projet d’oléoduc Énergie Est.

L’affaire SNC-Lavalin, qui était sur toutes les lèvres lors du dernier cycle de groupes de discussion cet hiver, semble être généralement tombée dans l’oubli, puisque tout au plus une personne dans la moitié des groupes tenus à différents endroits du pays y a fait allusion.

Il y a eu quelques mentions d’enjeux régionaux dans certains groupes. En Ontario, la fermeture de l’usine Bombardier de Thunder Bay a été citée comme une nouvelle récente concernant le gouvernement fédéral. À Miramichi, la création d’un nouveau centre de paie a été mentionnée, ainsi que ses répercussions sur l’emploi local et le prix des logements, tandis qu’à Winnipeg, il a été question du financement fédéral d’un musée de l’aviation local.

Les récentes annonces fédérales sur l’interdiction des plastiques à usage unique, l’assurance-médicaments, et la nouvelle approbation du projet TMX ne sont venues à l’esprit des participants dans aucun des groupes.

# Priorités du gouvernement du Canada (Vancouver, Winnipeg, Saint-Jérôme)

Chaque participant des groupes tenus dans ces trois villes s’est vu remettre la liste suivante d’objectifs généraux pour le gouvernement du Canada, et devait encercler les deux ou trois éléments de la liste qui lui semblaient prioritaires.

L’objectif de « rendre la vie plus abordable » l’a emporté de loin sur les autres choix :

* Faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient satisfaits
* Faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens s’épanouissent
* Faire en sorte que les Canadiens vivent dans la prospérité
* Favoriser la croissance et le renforcement de la classe moyenne
* Améliorer le niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens
* Améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens
* Améliorer le bien-être des Canadiennes et des Canadiens
* Rendre la vie plus abordable

## Priorités de premier plan

**⚫ Rendre la vie plus abordable**

Retenu par presque deux fois plus de gens que le choix suivant, le projet de « rendre la vie plus abordable » a fait figure de grande priorité parmi la liste d’objectifs possibles fournie aux participants. Ce choix a été majoritaire dans les groupes de Saint-Jérôme et de Vancouver, tandis qu’à une personne près, il a fait l’unanimité à Winnipeg.

L’augmentation du coût de la vie s’est avérée un grand motif de préoccupation et un thème récurrent dans tous les groupes, partout au pays. Considérant la priorité de rendre la vie plus abordable pertinente aussi bien sur le plan personnel que social, les participants ont jugé son importance universelle : elle valait pour eux-mêmes et pour d’autres, pour la classe moyenne et les ménages à faible revenu, et pour les groupes économiquement vulnérables, qu’il s’agisse de personnes âgées vivant de leur retraite ou de jeunes adultes qui commencent dans la vie.

Les participants ont cité à l’appui de ce choix un cortège de difficultés, notamment le coût du logement, le prix de l’essence et des nécessités de la vie comme les produits alimentaires, la hausse des frais de scolarité postsecondaire et la dette croissante des étudiants – difficultés d’autant aggravées par la stagnation des salaires et un marché de l’emploi toujours plus exigeant. La majorité avait l’impression qu’en conséquence, de plus en plus de gens vivent d’un chèque de paie à l’autre et sont au bord de la pauvreté.

Lorsqu’on leur a demandé ce que le gouvernement pouvait faire pour concrétiser cette priorité, les participants ont suggéré des allègements fiscaux et des avantages supplémentaires pour les familles de la classe moyenne et les familles à faible revenu, des investissements dans les emplois, l’industrie et l’éducation, une hausse du salaire minimum, et de nouveaux efforts pour maîtriser la hausse vertigineuse du coût du logement.

**⚫ Améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens**

Cette priorité, plus souvent choisie par les femmes, a été comprise comme recouvrant le bien-être tant économique que social et s’est trouvée largement plébiscitée pour cette raison. Nombre de participants estimaient qu’une intervention gouvernementale axée sur la qualité de la vie porterait non seulement sur des problèmes de revenu et des questions alimentaires, comme ceux décrits plus haut, mais aussi sur des enjeux tels la santé et les modes de vie sains, l’accès à des aliments abordables et de qualité, la protection de l’environnement, ou la possibilité de consacrer du temps à ses enfants et à sa famille. Plusieurs participants ont supposé que cette priorité impliquait une volonté plus marquée d’investir dans les programmes et les services sociaux, qui leur paraissaient extrêmement importants. Si beaucoup de gens approuvaient cet objectif plus global, la majorité était d’avis que le gouvernement devrait concentrer son action sur l’objectif concret et mesurable de rendre la vie plus abordable, ce qui permettrait aux Canadiens d’améliorer eux-mêmes leur qualité de vie. D’ailleurs, une bonne partie de ceux qui ont retenu cet objectif ont également indiqué que l’abordabilité devait être la priorité immédiate du gouvernement.

**⚫ Favoriser la croissance et le renforcement de la classe moyenne**

Les participants qui ont considéré cet élément de la liste comme une priorité (le plus souvent des hommes) ont justifié leur choix en signalant l’importance de la classe moyenne pour l’économie canadienne et l’assiette fiscale, et le fait que sa taille et sa vigueur sont un baromètre et un facteur déterminant de la prospérité du pays. La plupart croient que la classe moyenne est prise dans un étau sous l’effet conjugué de la montée des prix, des salaires qui piétinent et de la rareté des bons emplois dans l’économie d’aujourd’hui, comme il en a été question plus haut. Ils estiment également que les inégalités de revenu et la pauvreté sont en hausse, ce qui nuit à la société dans son ensemble et non seulement aux personnes directement touchées. Certains pensent que renforcer la classe moyenne est une priorité absolue, au même titre que l’abordabilité, et que si le gouvernement s’occupe de ce large segment de la population, « le reste suivra ». Entre autres suggestions précises faites au gouvernement pour qu’il s’acquitte de cette priorité, citons les allègements fiscaux pour la classe moyenne, le soutien des emplois syndiqués ainsi que les investissements dans la formation et le secteur manufacturier.

**⚫ Améliorer le niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens**

Dans l’optique de la majorité des participants, cet objectif est étroitement lié à l’abordabilité et a une portée essentiellement économique – quoique pas exclusivement. Ils avaient l’impression qu’il englobe également plusieurs des mêmes enjeux non financiers cités pour l’amélioration de la qualité de vie, voyant des recoupements et des affinités entre les deux. Certains ont également interprété cette priorité comme signifiant qu’il fallait accentuer les efforts pour éliminer la pauvreté et assurer à tous un niveau de vie minimal en leur donnant accès aux premières nécessités, par exemple un logement abordable et des aliments sains. Parmi les mesures gouvernementales susceptibles de soutenir cette priorité figuraient les programmes d’alimentation dans les écoles, les allègements fiscaux et les prestations supplémentaires pour les familles dans le besoin, ainsi que plusieurs initiatives mentionnées pour d’autres priorités, notamment la hausse du salaire minimum et les investissements dans l’éducation, la formation, les emplois et l’industrie.

## Priorités de moindre importance

L’amélioration du bien-être des Canadiennes et des Canadiens et l’ambition de favoriser leur épanouissement, leur prospérité et leur satisfaction ont été considérées comme des objectifs louables, ayant des dimensions personnelle, sociale et économique semblables aux objectifs précédemment examinés. Fait intéressant, les hommes étaient relativement nombreux à aimer l’idée que le gouvernement fédéral se fasse le champion de la prospérité des Canadiens. Cependant, peu ont jugé que ces objectifs étaient les plus importants ou les plus dignes d’attention de la part du gouvernement. La principale réserve, expliquant que ces objectifs aient rarement figuré parmi les grandes priorités, avait trait au fait qu’ils paraissent un peu trop subjectifs, susceptibles de varier d’une personne à l’autre et difficilement mesurables. De l’avis de nombreux participants, le gouvernement devrait plutôt s’attarder aux problèmes concrets de l’abordabilité, de manière à ce que les Canadiens aient les moyens de réaliser par eux-mêmes ces autres objectifs plus généraux et plus personnels. Certains ont même réagi négativement à l’idée que le gouvernement fédéral fasse une priorité de ces objectifs, parfois décrits comme un peu paternalistes. Bien des gens avaient l’impression que la réalisation des priorités classées en bas de liste découlerait tout naturellement d’une bonne gestion gouvernementale et de politiques judicieuses.

**⚫ Bien-être**

À l’évidence, la notion du bien-être canadien revêt une grande importance pour la plupart des participants. Lorsqu’on leur a demandé de décrire ce que cela pourrait signifier si le gouvernement fédéral accordait la priorité à cet objectif, ils ont multiplié les associations, faisant allusion aux grandes priorités précédemment relevées dans chaque groupe – soit un coût de la vie plus abordable, une meilleure qualité de vie, un meilleur niveau de vie – ainsi qu’à bon nombre des avantages précis ou des programmes et politiques attendus qui y sont associés. Les enjeux comme l’environnement, la criminalité et la sécurité ont également été inclus dans la notion de « bien-être ».

Les participants ont toutefois plus couramment associé le « bien-être », de façon plus restrictive, à la santé et aux soins de santé. Nombre d’entre eux se sont demandé dans quelle mesure cet objectif était directement atteignable par le gouvernement et comment l’on procéderait pour mesurer les résultats.

En définitive, les participants ont jugé que la plupart des priorités soumises à leur examen étaient importantes pour les Canadiens et que toutes étaient interreliées ou se recoupaient dans une certaine mesure. Ils ont d’ailleurs eu tendance à mélanger et combiner les termes, lorsqu’ils décrivaient les aspects des priorités qui leur plaisaient, puisant dans les termes de l’une pour expliquer les avantages de l’autre.

En ce qui concerne l’approche à suivre et l’objectif fondamental, cependant, presque tous les participants se sont entendus pour dire que le gouvernement du Canada devrait traiter l’abordabilité, ou le coût de la vie, comme la priorité numéro un.

# L’environnement

## Enjeux environnementaux nationaux

Lorsqu’on leur a demandé de nommer les grands défis environnementaux du Canada à l’heure actuelle, les participants ont le plus souvent cité les émissions, les changements climatiques et les catastrophes naturelles qui leur paraissent en découler, comme les inondations et les feux de forêt. Cette série d’enjeux a été mentionnée dans tous les groupes à au moins une ou deux reprises et a recueilli un assentiment plus large au terme des discussions. Malgré le scepticisme de certains – généralement des hommes – concernant l’origine humaine des changements climatiques et l’ampleur de la crise, la plupart des gens inclinaient à penser que ces questions sont importantes et qu’elles appellent des mesures et du leadership.

Parmi les autres enjeux couramment évoqués figurait la pollution en général, et plus particulièrement la pollution de l’eau, les déchets et les déchets de plastique. Le sort de la faune, de la vie marine et des espèces menacées, notamment les oiseaux, les abeilles et d’autres insectes, a également interpellé, tout comme la déforestation, les inondations et les feux de forêt, qui ont aussi été mentionnés de façon indépendante, sans être directement attribués aux changements climatiques. Il a également été question des oléoducs dans ce contexte, principalement à Vancouver.

Tout considéré, cependant, aucune actualité ou question environnementale précise n’a dominé les mentions spontanées des participants ou les discussions des groupes sur l’environnement à titre d’enjeu national. En fait, plusieurs participants ont admis qu’ils n’avaient pas été très attentifs aux nouvelles environnementales ces derniers temps.

## Enjeux environnementaux locaux

Les participants ont semblé davantage intéressés par les enjeux environnementaux locaux. Interrogés sur les dossiers les plus urgents dans leur ville, de nombreux résidents de Barrie, Mississauga et Vancouver ont parlé de la croissance de la population et du développement, de la perte d’espaces verts qui en résulte, de problèmes tels le bruit et la pollution lumineuse, et de la congestion de la circulation. La plupart ont également noté que les systèmes de transport en commun ne suffisent pas à répondre à la demande croissante et à réduire les embouteillages et la pollution automobile.

La pollution de l’eau est également venue en tête des préoccupations locales dans la majorité des groupes, qu’elle soit causée par les produits chimiques, le sel utilisé l’hiver ou le plastique, matière mentionnée à plusieurs reprises à Miramichi et à Vancouver. Les résidents de Vancouver étaient manifestement sensibles à la question des oléoducs et des pétroliers ainsi qu’aux risques de déversements et à leur impact éventuel sur l’eau, la vie marine et les pêches, tandis qu’à Miramichi les gens se sont dits préoccupés par l’état des stocks de saumon dans le Saint-Laurent.

Lorsqu’on a demandé aux participants lesquels de ces enjeux devraient retenir l’attention du gouvernement fédéral, certains ont répondu « tous ». Bien qu’il n’ait pas été possible de dégager une série de grandes priorités qui fassent l’unanimité entre les groupes, ou au sein des groupes, les réponses ont souvent mis l’accent sur la protection des espaces verts et des terres agricoles, des ports, des lacs et des rivières, de la vie marine et des poissons. Les investissements nécessaires dans le domaine du transport en commun et des infrastructures de transport ont également été classés parmi les enjeux environnementaux relevant du gouvernement fédéral. Les participants de Barrie ont mentionné un oléoduc situé non loin du lac Érié, en Ontario, qui a besoin de rénovations. À Mississauga, il a été question des inondations par le lac Ontario. Enfin, à Vancouver, les gens ont insisté sur le fait que le gouvernement fédéral doit veiller à la sécurité des oléoducs et des pétroliers qui circulent dans la province.

## Nouvelles environnementales du gouvernement du Canada

Les nouvelles récentes du gouvernement du Canada en matière d’environnement étaient assez peu connues, et il a fallu poser plusieurs questions d’approfondissement pour constituer une courte liste de sujets à partir de mentions très générales, plutôt que liées à l’actualité. Bon nombre des participants ont d’ailleurs déclaré qu’ils n’avaient rien vu, lu ou entendu de mémorable dernièrement au sujet d’annonces ou d’informations de nature environnementale associées au gouvernement fédéral.

Les mentions les plus courantes avaient trait à la « taxe sur le carbone » et ont été enregistrées partout où s’applique la tarification fédérale de la pollution, soit à Barrie, à Mississauga, à Miramichi et à Winnipeg. La plupart des gens avaient entendu parler de ce programme fédéral et savaient, même vaguement, qu’il était entré en vigueur dans leur province, mais beaucoup étaient incapables de fournir des détails ou restaient perplexes face à ses mécanismes. Plusieurs participants de ces villes en avaient peu entendu parler ou ignoraient son existence. Les enjeux connexes tels que le CO2, les émissions et les changements climatiques ont également été reconnus un peu partout au pays, notamment à Vancouver et à Saint-Jérôme, comme des enjeux auxquels travaille le gouvernement fédéral.

L’annonce récente de l’interdiction des plastiques à usage unique ne semblait guère présente dans les esprits, et il a fallu poser plusieurs questions d’approfondissement pour qu’elle soit mentionnée. Même là, la moitié des groupes seulement y ont fait allusion. Faisant figure d’exception en la matière, le groupe de femmes de Miramichi a signalé l’annonce rapidement, et presque toutes les participantes avaient entendu parler de l’initiative. Dans l’ensemble des groupes, cependant, la notoriété spontanée du plan fédéral et de l’annonce connexe était généralement faible.

Les « pipelines » ont été évoqués à quelques reprises à Vancouver, en lien avec les revendications territoriales autochtones, les consultations, et les arguments pour et contre le TMX. Peu de gens ont spontanément pensé à l’annonce récente par le gouvernement fédéral du feu vert donné à l’expansion de l’oléoduc. L’envoi de déchets aux Philippines et leur rapatriement au Canada ont fait l’objet de plusieurs mentions dans différents groupes du pays, qui y ont vu une nouvelle environnementale impliquant le gouvernement fédéral. Les commentaires sur le sujet étaient assez factuels (p. ex., les participants indiquaient en avoir entendu parler) ou concernaient le fait que notre pays ne devrait pas envoyer ses déchets outremer.

À Vancouver, les gens ont mentionné l’aide apportée par le gouvernement fédéral lorsqu’un glissement de roches a bloqué les saumons qui remontaient le fleuve Fraser, mettant en péril leur migration. À Miramichi, les participants se sont rappelé les efforts récents mis en œuvre pour reconstituer les stocks de saumon. Certaines personnes ont également cité les nouvelles restrictions sur les coupes d’arbres et un avis récent limitant la vitesse des navires dans le golfe du Saint-Laurent afin de protéger les baleines.

# La tarification de la pollution (Mississauga, Barrie, Miramichi, Winnipeg)

Cette question a été examinée dans quatre villes, auprès de huit des douze groupes constitués dans les trois provinces où la tarification fédérale de la pollution fédérale sur le carbone s’applique, soit l’Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.

## Notoriété spontanée

La notoriété spontanée du plan du gouvernement fédéral visant à tarifier la pollution était faible ou moyenne dans la plupart des groupes. Les participants étaient peu nombreux à connaître le terme « tarification de la pollution » et son lien avec les émissions de GES. Dans la généralité des cas, ceux à qui l’expression était familière (une poignée de gens dans l’ensemble des groupes) pensaient qu’elle s’appliquait à d’autres formes de pollution et qu’il s’agissait d’une politique générale ou d’un principe directeur, ce qui a engendré une certaine confusion.

L’emploi de l’expression « taxe sur le carbone » a donné lieu à une reconnaissance plus large. Le niveau de sensibilisation était le plus élevé dans les groupes de Mississauga, où tout le monde avait entendu parler du programme. À Winnipeg, une majorité de participants étaient vaguement au courant de l’initiative et de sa récente mise en œuvre dans la province, tandis qu’à Miramichi quelques participantes en avaient aussi vaguement conscience et avaient entendu parler du paiement incitatif pour les ménages.

Le nouveau programme fédéral a le plus souvent fait l’objet d’associations neutres ou négatives axées sur l’augmentation perçue des prix à la pompe et à l’épicerie et sur la contestation du programme par certains gouvernements provinciaux, point soulevé dans les groupes de Mississauga et de Winnipeg. Même les participants les plus au fait du programme en ignoraient les détails ou les trouvaient nébuleux et avaient des questions sur ses aspects essentiels, se demandant comment fonctionne la « taxe », qui doit la payer, où va l’argent et quelle sera l’efficacité réelle de l’initiative.

Plusieurs personnes savaient que l’application de la tarification sur la pollution par le gouvernement fédéral est en cours dans des provinces comme la leur, où il n’existe pas de plan provincial comparable, mais de nombreuses autres l’ignoraient et peu étaient en mesure de nommer les provinces touchées.

## Perceptions à l’égard de la tarification de la pollution

La description suivante a été présentée aux participants en guise d’éclaircissement :

En 2016, le gouvernement du Canada, qui a annoncé un plan pour tarifier la pollution à l’échelle du pays, a demandé à chaque province de mettre au point son propre plan avant la fin de 2018.

Le gouvernement fédéral a annoncé qu’il se chargera de mettre en application sa tarification de la pollution dans les quatre provinces qui n’ont toujours pas mis en œuvre leur système : l’Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre de ce système, les tarifs que les entreprises devront payer seront fondés sur la quantité d’émissions de carbone qu’elles produisent. Tous les revenus perçus [en / au NOM DE LA PROVINCE] demeureront [en / au NOM DE LA PROVINCE] – 90 % seront remis directement aux résidents sous forme de mesure incitative. Le ménage moyen recevra environ (ONT. : 300 $; N.-B. : 248 $; Man. : 336 $); 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

Sur une note positive, certains participants ont jugé que le programme constitue « un pas dans la bonne direction ». La plupart se sont dits favorables à l’intervention du gouvernement fédéral en matière d’environnement, laquelle leur paraît à la fois importante et nécessaire, et notamment à ses efforts de réduction des émissions et de lutte contre les changements climatiques. Le fait que l’argent demeure dans la province a également été perçu comme un avantage de poids. Bon nombre de participants ont également trouvé pertinent d’offrir des paiements incitatifs, surtout aux particuliers et aux organisations qui en ont le plus besoin, afin d’atténuer l’incidence d’éventuelles hausses des prix.

Le plus souvent, cependant, la description du programme a suscité le même type d’interrogations que précédemment ainsi que de nouvelles questions, notamment sur l’incitatif destiné aux ménages, qui a beaucoup porté à confusion.

## L’Incitatif à agir pour le climat

Dans chaque groupe, les participants se sont demandé comment le programme pourrait fonctionner et être efficace si l’essentiel des revenus perçus revient aux consommateurs, sans qu’un lien clair soit établi avec l’amélioration des comportements environnementaux, des achats ou de l’efficience. Si beaucoup se réjouissaient à la perspective d’un retour d’argent, certains étaient un peu cyniques au sujet de cet incitatif, y voyant un moyen de faire accepter le programme au public.

Plus souvent, cependant, les gens voulaient savoir en quoi la remise de sommes aussi importantes aux ménages contribue à réduire les émissions de carbone ou cadre avec les objectifs du programme. Ils trouvaient préoccupant qu’aucun incitatif financier ne semble encourager les consommateurs à revoir leurs comportements et que les entreprises risquent de refiler aux clients le coût de la tarification de la pollution au lieu de faire les investissements nécessaires à la réduction de leurs émissions. Cette contradiction perçue entre le but du programme et l’importance des paiements incitatifs versés aux ménages a suscité des discussions dans tous les groupes. La plupart des participants s’entendaient pour dire qu’il serait plus logique d’investir l’argent dans des initiatives environnementales, des programmes de transition écologique et l’amélioration des procédés et des produits au moyen de la recherche-développement, de l’innovation et des technologies propres, par exemple, ou encore dans le nettoyage et la protection des océans, des lacs et des rivières, et dans des initiatives comme le recyclage. Cette réaction s’est fait entendre dans tous les groupes qui ont abordé le sujet.

Malgré la confusion manifeste sur ce point, lorsqu’on leur a posé la question, la plupart des participants ont dit comprendre que l’incitatif visait à atténuer l’impact des hausses de prix susceptibles de se produire si les entreprises taxées transféraient leurs nouveaux coûts à leurs clients. Mais nombre de participants se sont demandé si l’incitatif ferait une différence suffisamment nette pour en valoir la peine, par rapport à des investissements environnementaux conformes aux grands objectifs du programme, qui pourraient d’après eux avoir beaucoup plus d’impact et offrir une foule d’avantages à tout le monde.

La possibilité d’offrir l’incitatif aux ménages à faible revenu a reçu meilleur accueil. De l’avis général, l’incitatif serait plus utile et pertinent pour les personnes qui manquent de moyens. Ce sentiment a été le plus souvent partagé à Winnipeg et à Miramichi, où les préoccupations au sujet de la pauvreté ont eu le plus d’échos.

La plupart des participants ont reconnu que l’argent remis aux écoles, aux hôpitaux (en particulier) et aux petites entreprises est un aspect important et très positif du programme. Ils estimaient d’ailleurs qu’une part accrue des recettes générées devrait être affectée à ces établissements, afin d’atténuer les répercussions subies et d’éventuels effets indirects sur les emplois, les services essentiels et l’économie. Maintes personnes étaient même prêtes à aller plus loin, arguant que la distribution des recettes devrait être rééquilibrée en faveur de ces établissements. Ainsi, les deux groupes de Miramichi, une petite communauté qui a récemment perdu des emplois, des entreprises locales et un hôpital, sont parvenus à la conclusion unanime que les institutions publiques et les petites entreprises devraient toucher la majeure partie des revenus perçus (soit 60 % ou 80 %).

## Perceptions concernant l’efficacité du programme

Outre la question de savoir si l’incitatif offert aux ménages contribuait à l’efficacité du programme, bien des participants se sont demandé si les entreprises allaient effectivement modifier leur comportement, plutôt qu’absorber les coûts et les répercuter sur d’autres ou passer à travers les mailles du filet et continuer à polluer. Dans cette optique, ils voulaient savoir comment les entreprises seraient tenues responsables de leurs actes et qui serait chargé de réglementer et de surveiller le programme.

De l’avis de certains, il faudrait que le coût imposé aux pollueurs soit considérable pour modifier leurs comportements en profondeur et les inciter à investir dans des procédés et des produits moins polluants; le choc économique pourrait alors sembler trop important pour être soutenable, du moins à court terme. Les gens s’entendaient généralement sur le fait que le gouvernement fédéral doit trouver un juste milieu et accompagner les entreprises et les consommateurs pour qu’ils s’adaptent au changement sans trop de perturbations ou de conséquences inattendues.

Dans l’ensemble, les participants ne se sentaient pas en mesure d’évaluer l’incidence probable du programme sur l’environnement sans disposer d’autres renseignements qui apporteraient des réponses à leurs questions sur les mécanismes du programme et sa mise en œuvre, lesquelles ont continué de surgir au cours des discussions. Certains ont fait remarquer que la présentation de données probantes attestant l’efficacité de ce type de programme faciliterait la compréhension et favoriserait des perceptions plus positives.

D’autres ont spontanément indiqué qu’ils appuieraient le programme s’ils étaient convaincus de son efficacité. La plupart des gens ont semblé souscrire à ce point de vue et aux buts du programme actuel, réitérant que la réduction de la pollution et l’adoption de pratiques durables étaient une priorité pour le Canada.

## Effets escomptés sur l’économie

La plupart des participants ont dit s’attendre à ce que le programme ait des effets tant positifs que négatifs sur l’économie. Hésitant à se prononcer sur le résultat final, ils ont souligné l’importance d’une mise en œuvre soignée. En ce qui concerne les inconvénients, beaucoup ont supposé que les surcoûts imposés aux entreprises nuiraient à l’emploi, à la compétitivité en général, voire même à la survie de certaines sociétés et organisations, en particulier les petites entreprises, qui auraient du mal à s’ajuster. La plupart croyaient également que le programme poserait davantage problème aux ménages à faible revenu, étant donné le coût élevé de la vie et la rareté perçue des emplois bien rémunérés. Comme ils l’avaient noté pour les organisations civiques et les petites entreprises, les participants estimaient que ces ménages ont besoin d’une forme de paiement incitatif pour se prémunir contre les effets négatifs du programme sur l’économie et les augmentations probables du coût des biens et des services.

Pour ce qui est des avantages, de nombreuses personnes étaient prêtes à croire que ce type de programme peut, moyennant une mise en œuvre judicieuse, créer des débouchés pour les entreprises du pays qui proposent des solutions proprement canadiennes, et ainsi favoriser l’apport de capitaux, l’essor de nouveaux secteurs d’activité, la création d’emplois et la croissance économique. Cette hypothèse a d’ailleurs soulevé de nouvelles interrogations sur le bien-fondé d’octroyer autant d’argent sous forme d’incitatif aux ménages, au lieu d’investir les recettes dans l’environnement et les entreprises canadiennes du domaine des écotechnologies et de l’innovation. La plupart des participants reconnaissaient également qu’à plus long terme, moins polluer se traduira par des gains d’efficacité et des économies, de meilleurs processus opérationnels et des entreprises plus performantes. Beaucoup ont rapidement associé avantages environnementaux et avantages économiques, vu la dépendance de notre économie à l’égard des ressources naturelles et la nécessité de protéger l’environnement pour qu’il puisse soutenir l’industrie, les entreprises, les emplois et la prospérité des générations futures. En ce qui concerne l’incitatif versé aux ménages, certains ont considéré comme un avantage le fait que cet argent soit réinjecté dans l’économie.

Bien que peu de gens se soient avancés sur l’issue ultime du programme et ses effets positifs ou négatifs sur l’économie, la majorité était d’accord pour dire qu’il faut agir et que cela aura un coût; les entreprises *et* les consommateurs, surtout les plus fortunés et les grands pollueurs, devront l’assumer pour que le programme fonctionne. Personne ne croyait que la protection efficace de l’environnement ou la lutte contre les changements climatiques peut avoir lieu sans certains sacrifices, et la plupart estimaient qu’avec le temps, si l’on fait le nécessaire en tant que pays, il en résultera des avantages considérables non seulement pour la santé de l’environnement, mais aussi pour l’économie. À cet égard, tous les groupes ont spontanément affirmé que reporter l’inévitable et empêcher l’innovation et l’adaptation à une économie plus verte mènerait forcément à une perte d’occasions d’affaires et d’avantages dont le Canada pourrait bénéficier si nous agissons et faisons preuve de leadership sans tarder.

## Conséquences pour les particuliers

Les participants pensaient généralement que ce programme les toucherait personnellement en faisant grimper les prix dans un contexte où beaucoup de gens ont déjà du mal à composer avec le coût élevé de la vie. Tout le monde tient pour acquis que les entreprises tâcheront de refiler les coûts aux clients; certaines personnes ont cité en guise d’exemple la hausse du prix des aliments et de l’essence déjà imputable à la tarification de la pollution. À Winnipeg, un participant a signalé le coût élevé de la vie en Colombie-Britannique, où une taxe provinciale sur le carbone est en place depuis des années, en guise de preuve à cet égard. Un autre a fait remarquer que parallèlement à l’augmentation du coût de la vie, les salaires ont fait du surplace ces dix dernières années, et qu’il sera donc encore plus difficile pour les consommateurs de supporter de nouvelles hausses des prix pendant que l’industrie opère sa transition et s’adapte à la tarification de la pollution.

Quelques participants appartenant à divers groupes et régions du pays ont dit avoir déjà reçu leur paiement incitatif. Tout en reconnaissant que cet argent tombait à point, ils n’étaient pas certains que le montant suffirait à couvrir les majorations de coûts. Et ils se demandaient si ce rabais compte autant pour eux, dans l’état actuel des choses, que le fait de prendre soin des ménages vulnérables, des petites entreprises et des organisations civiques, et de correctement financer la transition généralisée vers de meilleurs pratiques et comportements environnementaux. À Winnipeg, lorsque la modératrice a précisé que la valeur de l’incitatif est censée dépasser les augmentations de coûts liées à la tarification de la pollution (p. ex., la hausse du prix de l’électricité et du chauffage), plusieurs participants ont contesté la véracité de cette affirmation. Ils avaient l’impression que toute hausse de leur facture annuelle de chauffage et d’électricité – déjà passablement élevée – excéderait largement le montant de l’incitatif.

Néanmoins, la plupart avaient tendance à envisager leur soutien au programme sous l’angle des « valeurs » plutôt qu’en fonction de leur intérêt personnel. De leur propre aveu, non seulement sont-ils prêts à débourser davantage, mais ils s’attendent à devoir le faire pour qu’un programme de tarification de la pollution fonctionne. Dans chacun des groupes, qu’il s’agisse d’hommes ou de femmes et indépendamment de l’emplacement, le consensus voulait que l’on prenne des mesures à l’échelle du pays et que l’on fasse maintenant les sacrifices nécessaires, afin de protéger l’environnement, l’économie et la qualité de vie pour nos enfants, nos petits-enfants et les prochaines générations. La majorité des gens étaient non seulement d’accord en principe pour faire des sacrifices, mais les croyaient même essentiels.

# L’interdiction des plastiques à usage unique

## Notoriété

L’annonce récente du gouvernement fédéral sur les plastiques à usage unique bénéficiait d’une notoriété spontanée relativement faible, n’ayant fait l’objet que de quelques mentions isolées dans la moitié des groupes environ. Lorsqu’on a posé la question plus directement, le taux de reconnaissance s’est amélioré et nombre de participants avaient l’impression d’avoir entendu *quelque chose* à ce sujet. Certains avaient quelques repères sur l’initiative – comprenant qu’il s’agissait d’interdire les plastiques à usage unique, telles les pailles et les bouteilles, au cours des deux prochaines années – mais la plupart n’étaient pas en mesure de fournir de détails. Tous les groupes ou presque comptaient des participants qui ne se rappelaient pas avoir vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de cette récente annonce fédérale.

Pour clarifier les choses, la description suivante de l’initiative a été donnée aux participants :

**« Le gouvernement du Canada a récemment annoncé qu’il désirait interdire l’utilisation d’objets en plastique à usage unique dès 2021 afin de réduire la pollution par le plastique. »**

## Réactions

Indépendamment de leur niveau de sensibilisation au sujet, la plupart des participants ont salué cette initiative, qu’ils considéraient dans bien des cas comme nécessaire et attendue de longue date. Tous les groupes étaient inquiets des déchets de plastique et en particulier de leurs effets sur l’eau et la vie marine, sur la santé des océans, des lacs et des rivières ainsi que sur les pêches et la santé humaine. Bien des gens ont donc affirmé que cette initiative était une priorité absolue, en invoquant les lacunes au chapitre du recyclage, l’énorme quantité de déchets de plastique produits, et le fait que cette matière « ne se décompose jamais complètement » et qu’elle dégage des produits chimiques. Plusieurs participants ont fait allusion à des images ou des reportages-chocs qu’ils avaient vus récemment, entre autres l’histoire d’une baleine morte dont l’estomac était rempli de déchets de plastique, la photo d’une tortue avec une paille coincée dans une narine et celle d’une autre tortue déformée par les anneaux en plastique qui entourent les canettes de bière et de boissons gazeuses.

Certains se sont dits sceptiques d’emblée, jugeant la nouvelle politique insuffisante face à un défi autrement plus considérable qui exigerait une initiative musclée pour réduire les déchets, améliorer l’efficacité du recyclage et éliminer les plastiques industriels à usage unique, par exemple, et non simplement une liste restreinte d’articles de consommation courants. Cette opinion a toutefois suscité des objections et désaccords au sein des groupes, dont la plupart des participants voyaient l’interdiction d’un bon œil et considéraient la réduction des plastiques à usage unique utilisés par les consommateurs comme une priorité environnementale importante et comme un premier pas dans la bonne direction.

En ce qui concerne les inconvénients, les participants se sont le plus souvent demandé comment le programme serait mis en œuvre, quels types de solutions de rechange seraient proposées et combien il en coûterait aux consommateurs et aux entreprises.

## Produits visés

Lorsqu’on leur a demandé d’indiquer quels types de produits pourraient être visés par l’interdiction, les participants ont cité un large éventail d’articles, au premier chef les pailles et les bouteilles en plastique, mais aussi les assiettes et les ustensiles jetables, les contenants à emporter et les sacs en plastique. Plusieurs souhaitaient que les emballages de produits de consommation soient couverts par les nouvelles mesures, et certains se sont demandé si l’interdiction s’appliquerait à d’autres articles ménagers courants tels le film alimentaire et les sacs à glissière à pression, ou les microplastiques utilisés dans les produits de beauté.

Quelques personnes se sont demandé si les fournitures médicales en plastique à usage unique, par exemple les seringues et les lancettes, allaient également être éliminées, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives imprévues pour la santé.

## Inconvénients

La plupart des participants ont dit s’attendre à ce que la transition soit ardue pour les consommateurs et à ce qu’elle exige une modification importante de leurs comportements et habitudes. La perte de commodité passait pour l’un des principaux inconvénients de l’interdiction, et nombre de participants se sont interrogés sur les solutions de rechange disponibles, surtout à court terme. Ils ont émis des réserves quant à la qualité des produits de remplacement, par exemple les pailles en papier peu durables, et à la perspective que les solutions de rechange comportent leur propre lot de problèmes – par exemple, une déforestation accrue – si leur sélection ne tient pas expressément compte des objectifs environnementaux. Certaines personnes qui mettaient en doute l’efficacité du programme ont exprimé de la méfiance à l’égard des entreprises, jugeant qu’elles chercheraient des échappatoires pour contourner l’interdiction ou opteraient pour des produits à peine meilleurs sur le plan environnemental afin d’économiser de l’argent. D’autres ont évoqué la possibilité d’une réaction défavorable de la part des consommateurs si les produits de remplacement s’avéraient inférieurs ou trop onéreux, et le risque que l’interdiction soit annulée dans l’avenir. Un petit nombre de participants ont soulevé la question de l’hygiène des produits réutilisables (pailles, ustensiles).

Cela dit, beaucoup avaient bon espoir qu’à plus long terme, moyennant un effort de bonne foi de la part de l’industrie, de meilleurs matériaux et produits viendront remplacer les plastiques à usage unique, et que l’interdiction, appliquée comme il se doit, stimulera le type d’innovation dont ont besoin les entreprises pour atteindre cet objectif. Les participants ont suggéré une foule de matériaux possibles, notamment le chanvre et le bambou, les pailles en métal plutôt qu’en papier, et des produits naturels jusqu’à présent inutilisés, comme les noyaux d’avocats.

De l’avis de la plupart, il est impératif que les entreprises canadiennes investissent dans des solutions de rechange qui soient à la fois acceptables pour les consommateurs et réellement avantageuses sur le plan environnemental. Certains ont fait valoir que ces solutions devraient être non seulement biodégradables, mais aussi plus durables à tous égards, grâce à l’utilisation de ressources renouvelables. Ces produits durables et recyclables réduiront les déchets et la pollution tout au long de leur cycle de vie.

## Effets économiques

D’entrée de jeu, un certain nombre de participants se sont demandé quel serait l’impact de l’interdiction sur l’industrie canadienne du plastique et les emplois canadiens qui s’y rattachent. Les participants ne savaient pas exactement dans quelle mesure cette industrie est présente au Canada ni quelle place elle occupe dans l’économie du pays. La plupart d’entre eux supposaient que le virage vers des solutions plus écologiques imposera des coûts supplémentaires aux entreprises canadiennes, ce qui pourrait en mettre certaines en difficulté, notamment les petites entreprises. Ils supposaient en outre que ces coûts accrus descendront le long de la chaîne et se répercuteront sur l’ensemble des consommateurs.

Du côté positif, les participants étaient nombreux à croire qu’une interdiction judicieusement mise en œuvre pourrait avoir les effets souhaités en encourageant l’innovation et les investissements axés sur le développement de solutions écologiques efficaces et abordables à long terme. Comme plusieurs l’ont signalé, un tel scénario pourrait entraîner un cycle vertueux où les investissements consacrés au développement de produits et aux technologies créeront de nouvelles industries et de nouveaux emplois. Certains ont également mentionné les retombées et les économies associées à la réduction du plastique, notamment la réduction des coûts de nettoyage, de recyclage et de traitement des déchets assumés par le gouvernement.

Dans l’ensemble, étant donné les dommages et la pollution causés par le plastique ainsi que l’inquiétude généralisée que cet enjeu semble susciter, de nombreux participants étaient prêts à accepter « un mal passager pour un bien permanent ». Bien que peu d’entre eux se soient risqués à prédire l’issue du processus, qui dépendra largement de la mise en œuvre, de la gestion et de la surveillance du programme, beaucoup avaient l’impression qu’elle *pourrait*, en définitive, être neutre ou positive : de nouvelles industries et de nouveaux emplois remplaceront ceux qui ont disparu, des produits améliorés verront le jour et les prix finiront par baisser.

## Responsabilité des entreprises face aux dommages environnementaux

Lorsqu’on leur a demandé comment ils réagiraient si le gouvernement fédéral présentait des mesures législatives faisant porter aux entreprises la responsabilité de nettoyer les dégâts environnementaux causés par leur élimination des produits de plastique, la plupart des participants ont jugé l’idée bonne en principe et étaient favorables à une responsabilisation accrue des sociétés et à leur nettoyage des déchets générés. Cependant, nombre d’entre eux se sont à nouveau demandé comment cela fonctionnerait dans la pratique. La plupart pensaient que la mise en œuvre serait déterminante pour les résultats, comme dans le cas du programme d’interdiction des plastiques à usage unique.

Interrogés sur les inconvénients éventuels de ces mesures, les participants ont soulevé plusieurs points liés au fonctionnement du programme, à son financement, à son encadrement et à sa surveillance ainsi qu’à son efficacité pour ce qui est d’amener les entreprises à modifier leur comportement.

Ils ont cité, parmi les inconvénients économiques possibles, une hausse des coûts pour les entreprises et les consommateurs, des pertes d’emplois et un recul de la compétitivité canadienne. Du côté positif figuraient la création de nouveaux emplois et la réalisation d’investissements commerciaux dans le nettoyage et le recyclage, les innovations, et la mise au point de technologies et de pratiques plus durables. Certains participants ont signalé que l’initiative ferait faire des économies au gouvernement dans le domaine du nettoyage, de la gestion des déchets et de la santé, par exemple. La création de nouveaux emplois gouvernementaux a également été vue comme un résultat possible, étant donné les mesures de surveillance réglementaire et de contrôle qui seront sans doute nécessaires.

Le résultat net était cependant difficile à évaluer pour les gens, faute de détails sur les composantes du programme et sa mise en œuvre.

## Réduction de l’utilisation des plastiques par le gouvernement

La plupart des gens ont reconnu l’importance que le gouvernement donne l’exemple et limite l’utilisation des plastiques dans ses ministères et ses organismes afin d’encourager d’autres acteurs à emboîter le pas. De nombreux participants appuyaient fermement ce type d’initiative et croyaient qu’un effort concerté de la part des gouvernements, de l’industrie et des consommateurs est nécessaire pour endiguer la pollution par le plastique et son impact sur l’environnement. Toutefois, comme pour le projet plus vaste d’interdiction des plastiques à usage unique et pour les mesures de responsabilisation des entreprises, les aspects pratiques de la mise en œuvre ont suscité une foule de questions. Les gens ont notamment souligné l’importance d’une bonne planification, en minimisant les coûts et en éliminant les plastiques par attrition. Certains s’inquiétaient de la tendance générale des gouvernements, lors de l’adoption de nouveaux programmes ou politiques internes, au gaspillage et aux dépassements de coûts.

# Pipelines (Saint-Jérôme, Vancouver)

## Connaissance et perceptions générales

À Saint-Jérôme, les participants ont manifesté de faibles niveaux de sensibilisation et d’engagement, relativement à cette question. Certains avaient une vague connaissance du projet d’agrandissement de l’oléoduc et des enjeux auxquels celui-ci donnait lieu, mais peu avaient lu, vu ou entendu beaucoup de choses à ce sujet, surtout ces derniers temps.

À Vancouver, en revanche, presque tous les participants, principalement les hommes, avaient une connaissance générale du projet d’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain, de ses enjeux et des controverses entourant sa construction. La plupart savaient que l’opposition au projet, surtout manifestée par les groupes environnementaux et les Autochtones de la Colombie-Britannique, avait entraîné des retards et de l’incertitude. Plusieurs ont formulé des commentaires quant aux risques environnementaux que le projet comporte, se disant préoccupés par les déversements possibles et la contamination de l’eau découlant d’une capacité accrue de l’oléoduc qui traversera la Colombie-Britannique et de l’ajout de pétroliers pour transporter les produits à l’étranger. En même temps, la plupart comprenaient les arguments économiques en faveur du pipeline et son importance pour l’emploi, le commerce et l’industrie, non seulement en Alberta, mais dans tout le Canada.

Même ceux qui avaient une vague connaissance du projet ont déclaré qu’il s’agissait d’une question complexe comportant des intérêts légitimes concurrents et des choix difficiles entre l’environnement et l’économie.

## Opposition et appui

Dans l’ensemble, la réaction était mitigée entre les groupes, sur la question de savoir si le projet devrait ou non aller de l’avant. Certains s’y opposaient, d’autres l’appuyaient, alors que d’autres encore étaient ambivalents et incapables de trancher.

Les opposants au projet ont en grande partie convenu que les risques et les dommages à l’environnement l’emportent tout simplement sur les avantages économiques. Quelques hommes du groupe de Vancouver, en particulier, étaient d’avis que la Colombie-Britannique allait prendre de nombreux risques, sans recevoir, outre ce qu’ils conçoivent principalement comme des emplois à court terme dans la construction, une part importante des avantages financiers qui, selon eux, profiteront à l’Alberta. Les participants de Saint-Jérôme et les groupes de femmes de Vancouver, en revanche, ont mentionné que le Canada devrait s’orienter progressivement vers les énergies renouvelables, au lieu d’augmenter la capacité d’exportation du secteur pétrolier et gazier. Dans cette optique, certains étaient d’avis que l’oléoduc ne représente pas un investissement judicieux et qu’il est une indication que le pays s’oriente dans la mauvaise direction par rapport aux changements climatiques.

Dans l’ensemble, ceux qui appuyaient la mise en œuvre du pipeline pensaient que les risques et les inconvénients qu’il comporte pouvaient être gérés adéquatement et que le projet revêt tout simplement une trop grande importance pour l’économie de l’Alberta et celle du pays. Quelques-uns ont indiqué qu’il était injuste de la part des autres de vouloir nuire à l’économie de l’Alberta et au secteur pétrolier et gazier, qui promet tant d’emplois éventuels, alors que le reste du pays compte toujours sur le pétrole et le gaz, ainsi que sur l’industrie et l’économie albertaines, pour assurer sa prospérité. De plus, ceux qui soutenaient l’oléoduc (et même certains qui s’y opposaient) pensaient que son agrandissement et la transition vers une économie plus verte pouvaient être entrepris simultanément et que cela n’était pas intrinsèquement incompatible, si cette transition était gérée adéquatement.

Les personnes indécises étaient en mesure de comprendre les arguments de part et d’autre ou pensaient qu’elles n’en savaient pas assez pour pouvoir trancher.

Plusieurs ont indiqué qu’ils ne pouvaient prédire ce qu’il adviendrait du pipeline. Certains ont affirmé qu’il irait de l’avant, étant donné son importance économique, les pressions exercées par l’Alberta et le secteur pétrolier et gazier et le soutien du gouvernement fédéral.

## Propriété

La connaissance de l’achat de l’oléoduc par le gouvernement fédéral était très faible, chez les participants de Saint-Jérôme, qui ont affiché une certaine indifférence, en comparaison à ceux de Vancouver, où la sensibilisation n’était toutefois pas particulièrement élevée non plus. Si certains savaient clairement de quoi il s’agissait, d’autres ont indiqué n’en avoir qu’un vague souvenir ou ne pas comprendre la structure de propriété, lorsqu’ils ont été interrogés à ce sujet.

Nombre d’entre eux se sont montrés critiques à l’égard de cette acquisition. Certains pensaient que cela allait à l’encontre de l’engagement annoncé par le gouvernement de combattre les changements climatiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de s’éloigner des combustibles fossiles. Quelques-uns ont qualifié cet achat de gaspillage d’argent ou de nouvelle obligation. D’autres ont indiqué qu’il s’agissait d’une mauvaise idée à tous égards, que l’exploitation d’un oléoduc ne revenait pas au gouvernement et que celui-ci se trouvait désormais en conflit d’intérêts avec son rôle principal de régulateur. D’autres encore croyaient que c’était le secteur pétrolier et gazier qui avait persuadé le gouvernement de faire cette acquisition inutile.

Dans une perspective plus positive, quelques participants ont souligné l’obligation, pour le gouvernement, de s’investir et d’assurer l’achèvement du projet, étant donné son importance pour l’économie et la nécessité de protéger la réputation du Canada en tant que pays favorable aux investissements étrangers et, plus généralement, au développement économique.

## État actuel du projet

Relativement peu de participants connaissaient l’état actuel du projet. Certains supposaient qu’il allait de l’avant, alors que d’autres étaient d’avis que le projet était confronté aux contestations judiciaires des collectivités, surtout celles des peuples autochtones, et qu’il était interrompu indéfiniment. Seuls quelques participants dans les groupes de Vancouver avaient entendu l’annonce récente du gouvernement fédéral.

Pour plus de clarté, l’information qui suit a été communiquée aux participants de tous les groupes :

« Le mois dernier, le gouvernement du Canada a annoncé qu’il avait approuvé l’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain (TMX) et qu’il investira chaque dollar généré par ce projet dans la transition écologique du Canada. »

À Vancouver, plus particulièrement chez les femmes, les intentions du gouvernement d’investir l’argent du pipeline dans la transition écologique du Canada ont suscité une réaction assez positive, assortie d’une mise en garde concernant le fait que ces investissements devaient être orientés vers les entreprises et l’innovation canadiennes. Dans les groupes de Saint-Jérôme, où les participants étaient plus susceptibles de s’opposer au projet, certains pensaient que des avantages pouvaient en découler, si le gouvernement réalisait ce type d’investissement. La plupart des participants se sont accordés pour dire que le réinvestissement des recettes dans la transition vers les énergies renouvelables était une bonne idée en soi et cette intention a été largement appuyée. Cela étant dit, certains, surtout les hommes du groupe de Vancouver, ont manifesté leur scepticisme quant à la probabilité de voir de tels investissements se produire réellement.

# Défis à l’échelle locale (Barrie, Miramichi, Saint-Jérôme)

## Principaux enjeux

Les participants de chacune des villes ont cerné une vaste gamme d’enjeux locaux communs et manifesté de vives préoccupations à l’égard du manque d’emplois et de logements abordables, la perte d’industries et d’entreprises locales et l’accroissement et le vieillissement de la population, qui exercent une pression sur des services et des infrastructures publics déjà insuffisants.

À l’échelle locale, les préoccupations portaient notamment sur la pauvreté croissante et les questions de santé mentale, de toxicomanie et d’itinérance, exacerbées par un manque de mécanismes de soutien. La rareté des médecins, des hôpitaux et des possibilités d’obtenir des soins de santé localement a souvent été mentionnée comme étant un défi important, dans tous les endroits où des groupes ont été mis sur pied.

À Saint-Jérôme et à Barrie, les participants ont signalé l’affluence de nouveaux arrivants au sein de leur cité-dortoir respective, laquelle a entraîné une vague de constructions résidentielles non désirées, la perte d’espaces verts et une congestion routière qui exercent un impact négatif sur l’environnement et la qualité de vie à l’échelle locale.

À Miramichi, l’insuffisance d’infrastructures de transport, combinée aux questions environnementales, était largement perçue comme un facteur ayant joué un rôle de premier plan dans la perte d’industries traditionnelles, qu’il s’agisse de l’exploitation minière, des usines de traitement, de l’industrie forestière ou de la pêche. De plus, les nouveaux arrivants qui obtiennent un emploi au centre fédéral d’administration de la paye étaient perçus au sein de la collectivité comme les principaux responsables de la réduction du nombre de logements abordables et de l’augmentation des coûts. Les participants se sont montrés critiques à l’endroit des gouvernements (fédéral et provincial) qui n’auraient pas géré ces questions de manière efficace.

## Besoins locaux en infrastructures

À chaque endroit, les infrastructures ont soulevé de sérieuses préoccupations.

À Miramichi, la liste des problèmes était longue et comprenait notamment les routes et les ponts, en très mauvais état, la fermeture récente d’un hôpital et d’un refuge pour sans-abri, l’absence de trottoirs, la multiplication des bâtiments abandonnés et les écoles toujours surpeuplées, malgré la construction récente de nouvelles installations.

À Barrie et à Saint-Jérôme, le besoin de nouvelles et de meilleures infrastructures de transport représentaient le principal enjeu, alors que de nombreux habitants doivent se déplacer pour se rendre au travail. Les participants ont indiqué que les embouteillages sur les autoroutes suscitaient de vives préoccupations, surtout à Barrie, la plupart précisant que leur réseau de transport collectif était insuffisant. Le surpeuplement et le nombre limité d’hôpitaux et d’écoles à l’échelle locale ont aussi été fréquemment mentionnés.

Une majorité de participants de Barrie et de Saint-Jérôme ne savaient pas si le gouvernement fédéral avait fait quoi que ce soit pour contribuer à la construction de nouvelles infrastructures au sein de leur collectivité. À Miramichi, on a bien sûr mentionné les engagements gouvernementaux répétés, mais non tenus, en vue de l’amélioration des routes, mais aussi la construction d’une nouvelle résidence inabordable pour les personnes âgées, laquelle a été réalisée à l’aide de fonds publics que certains croyaient être de source fédérale.

## Soutien du gouvernement fédéral aux collectivités locales

À Barrie et à Saint-Jérôme, les mesures précises du gouvernement fédéral pour soutenir les économies locales n’étaient pas vraiment connues. À Barrie, le Programme fédéral des travailleurs étrangers temporaires et sa contribution éventuelle à l’économie ont fait l’objet d’une seule réaction ambivalente, et un seul point de vue négatif a été formulé quant au fait que la légalisation du cannabis pourrait exacerber la toxicomanie et les problèmes qui y sont reliés, au centre-ville.

À Miramichi, si la présence du gouvernement est manifeste dans la collectivité, en tant que gestionnaire des ressources naturelles et employeur direct, plusieurs étaient d’avis qu’il ne collaborait pas autant qu’il le pourrait et que certaines de ses interventions allaient même jusqu’à exacerber par inadvertance les problèmes existants. Le centre fédéral d’administration de la paye, par exemple, n’a pas souvent été mentionné comme créateur d’emplois directs pour les résidents, dont les compétences sont mieux adaptées aux secteurs plus traditionnels, fondés sur les ressources. Pour certains, les emplois indirects peu rémunérateurs, comme la garde d’enfants et le travail domestique, représentaient le principal avantage, lequel découle de la demande croissante des nouveaux arrivants qui occupent des emplois au gouvernement fédéral. Dans une large mesure, on blâmait l’arrivée massive de nouveaux habitants pour les problèmes de logements abordables et les pressions exercées sur les infrastructures et les services sociaux à l’échelle locale.

En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles par le gouvernement et l’industrie locale de secteurs connexes, un certain nombre de participants de Miramichi étaient d’avis que les préoccupations de la région avaient été ignorées. Des commentaires ont ainsi été formulés au sujet des lourdes procédures bureaucratiques et des problèmes liés aux allocations pour les usines de transformation, par exemple, qui ont mené à leur fermeture. Des préoccupations ont également été soulevées sur la façon dont sont mises en œuvre les restrictions actuelles dans le domaine des pêches.

En effet, tout le monde à Miramichi était d’avis que le gouvernement fédéral doit en faire plus pour soutenir la collectivité. On a ainsi énuméré une longue liste de priorités comprenant notamment des investissements dans les projets d’infrastructures et l’emploi, l’offre d’incitatifs aux petites et moyennes entreprises, une collaboration plus efficace avec l’industrie locale, en vue de relever les défis liés à la gestion des ressources naturelles et de l’environnement, et une aide visant à faire face à des questions comme le logement abordable, la toxicomanie et les services de santé mentale.

## Principales industries à l’échelle locale

La perte d’industries, les fermetures et la disparition d’emplois représentent des problèmes importants au sein de ces collectivités, toutes aux prises avec le bouleversement des modes de vie et des secteurs traditionnels.

À Barrie, on a décrit la perte d’emplois dans le secteur manufacturier et une plus forte dépendance envers l’industrie du tourisme et des loisirs, lesquelles s’accompagnent d’un virage vers le secteur des services et du commerce de détail, comme étant les principaux fondements de l’économie locale. Cette tendance était largement perçue comme insuffisante pour fournir des emplois fiables à long terme et des salaires décents. Une usine de construction automobile située à l’extérieur la municipalité a été désignée comme un employeur de premier plan, pour les hommes, et les participants ont indiqué que Toronto représentait un important marché de l’emploi, pour les résidents. À Barrie, personne ne pouvait toutefois faire mention d’une initiative du gouvernement fédéral visant à soutenir l’industrie locale.

De la même façon, à Saint-Jérôme, où d’anciennes entreprises manufacturières ont fermé leurs portes dans les dernières décennies, le manque d’industries et d’emplois locaux a largement été mentionné comme facteur responsable de ce qui est de plus en plus une cité-dortoir.

À Miramichi, les défis auxquels est confrontée l’industrie locale ont été décrits comme étant particulièrement grands, les participants mentionnant la fermeture des mines et des usines de transformation, la réduction de l’industrie forestière et des activités de la pêche. Plusieurs se sont dits principalement préoccupés par l’état des zones de pêche et du secteur de la pêche dans l’ensemble, lesquels ont récemment été menacés par l’arrivée du bar rayé, la réduction des stocks de saumon et les restrictions imposées sur la pêche, conditions qui se répercutent aussi sur le tourisme dans la région.

Plusieurs ont admis que les gouvernements étaient d’importants employeurs à Miramichi, avec leurs nombreux centres administratifs et de services fédéraux et provinciaux installés dans la municipalité. Mais, comme mentionné plus haut, de l’avis de plusieurs, les résidents, affectés par la perte d’industries traditionnelles, ne sont pas embauchés en priorité, pour occuper ces emplois.

## Services du gouvernement du Canada offerts à l’échelle locale

Les participants des groupes de Barrie et de Saint-Jérôme avaient peu à dire sur les services du gouvernement fédéral. Rares sont ceux qui ont été en mesure de décrire un service qui leur est spontanément venu à l’esprit.

À Barrie, le programme « Incitatif à l’achat d’une première propriété » a fait l’objet d’une mention et d’une certaine connaissance au sein du groupe des hommes et, lorsqu’on en a parlé dans chacun des groupes, les participants ont manifesté une connaissance générale des programmes d’indemnités fédéraux, comme les réductions pour les aînés ou les personnes handicapées, le Régime de pensions du Canada et le Programme de la prestation fiscale pour enfants, de même que les services fournis par les bureaux de poste locaux. Dans l’ensemble, toutefois, ces programmes étaient perçus comme des avantages ou des droits, et non comme des « services » auxquels les résidents pouvaient accéder. Ainsi, la plupart des participants éprouvaient de la difficulté à s’appuyer sur des interactions précises avec le gouvernement du Canada pour être pleinement en mesure de se prononcer sur l’expérience de service.

À Miramichi, les points de vue tendaient à être plus négatifs, en raison du sentiment de négligence de la part du gouvernement fédéral ressenti par plusieurs, relativement aux problèmes économiques plus larges et aux défis vécus par la collectivité. Invités à formuler leurs observations sur les types d’indemnités et de droits mentionnés plus haut, les participants ont eu tendance à insister sur l’insuffisance des programmes pour aider les résidents aux prises avec de faibles revenus, des prix élevés et une économie locale durement éprouvée. Sondés sur le sujet, les participants ont indiqué connaître le bureau de Service Canada de leur collectivité, où des services relatifs au passeport sont offerts, par exemple, mais peu ont donné leurs impressions et formulé des commentaires sur sa valeur.

# Soins de santé

Invités à décrire les plus importants défis en matière de soins de santé auxquels est confrontée leur collectivité, la plupart des participants ont mentionné les diverses pénuries, qu’il s’agisse de médecins de famille, de spécialistes, d’hôpitaux ou de lits, parallèlement au temps d’attente et aux civières dans les couloirs des établissements de santé. Les problèmes de toxicomanie et de santé mentale, ainsi que le manque de mécanismes de soutien et de services pour y faire face se trouvaient également en tête de liste, comme la croissance et le vieillissement des populations et les pressions supplémentaires exercées sur les services existants déjà insuffisants.

Dans les plus petites collectivités, comme Barrie et Miramichi, le fait de devoir voyager à l’extérieur pour obtenir des soins représentait un important défi pour les résidents. Dans les régions de l’ouest, à Winnipeg comme à Vancouver, des préoccupations ont été soulevées quant au risque de voir apparaître une médecine à deux vitesses, pour ceux qui ont les moyens d’opter pour des cliniques privées. Le prix des médicaments d’ordonnance a aussi été mentionné au sein de quelques groupes, comme étant un problème personnel et social pouvant entraîner de graves conséquences financières ou rendre le traitement hors de portée, pour ceux qui sont aux prises avec la maladie.

Priés d’indiquer s’ils avaient déjà entendu parler des récentes initiatives du gouvernement fédéral visant à répondre aux préoccupations locales en matière de soins de santé, plusieurs ont répondu par la négative. Parmi les initiatives identifiées, les régimes d’assurance-médicaments existants pour les jeunes, les personnes âgées ou les familles à faible revenu ont fait l’objet de mentions fréquentes, plusieurs participants confondant ouvertement le palier de gouvernement responsable de ces programmes. Le nouveau régime d’assurance-médicaments du gouvernement fédéral a rarement fait l’objet de mentions spontanées.

## Exercice sur les priorités du gouvernement fédéral en matière de soins de santé

Chacun des participants s’est vu remettre une feuille de travail comportant une liste de onze priorités en matière de santé. On a ensuite demandé aux participants d’en indiquer trois que le gouvernement du Canada devrait aborder en premier lieu.

La pénurie de médecins et de personnel en soins infirmiers était, de loin, la priorité absolue indiquée par les participants de tous les groupes et de tous les lieux. Celle-ci était suivie, au second rang, par une série de préoccupations de grande importance, y compris l’accès à des aliments sains, à des soins de santé mentale et aux médicaments d’ordonnance.

La liste complète des priorités se lit comme suit :

* Remédier à la pénurie de médecins et de personnel en soins infirmiers
* Fournir à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables
* Aider les Canadiennes et les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires en rendant les aliments sains plus abordables
* Réduire le temps d’attente en ce qui concerne les services en santé mentale
* Prévoir des investissements importants en recherche pour trouver de nouveaux remèdes et traitements pour des maladies
* Offrir un soutien financier aux fournisseurs de soins pour permettre à un plus grand nombre de personnes malades de demeurer à la maison
* Rendre les soins palliatifs plus accessibles et abordables pour les personnes qui en ont besoin
* Offrir un traitement aux personnes dépendantes des opioïdes et d’autres drogues illégales
* Aider financièrement les Canadiennes et les Canadiens à se procurer l’équipement nécessaire pour composer avec leurs déficiences
* Prendre des mesures pour s’assurer que tous les enfants sont vaccinés, sauf ceux ayant des allergies ou des problèmes médicaux et qui ne peuvent être vaccinés
* Veiller à ce que tout le monde ait accès à des moyens contraceptifs abordables.

## Priorités de premier plan

**Remédier à la pénurie de médecins et de personnel en soins infirmiers :** Parmi tous les enjeux, il s’agit de celui qui occupe la toute première place dans tous les groupes et dans toutes les régions, où un consensus très net a été dégagé quant au fait qu’il s’agit à tout le moins de l’une des trois principales priorités, la plupart des participants la classant au premier rang. Plusieurs étaient d’avis que ces pénuries représentent une cause fondamentale du temps d’attente et de l’accès limité aux soins, lesquels suscitent de vives préoccupations sur le plan personnel et, plus largement, pour la collectivité. Plusieurs ont indiqué être particulièrement inquiets de l’incidence de ces pénuries sur les plus vulnérables, comme les personnes âgées et les personnes handicapées aux prises avec une grave maladie, ainsi que pour les collectivités éloignées, jugées mal desservies.

**Fournir à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables :** Relativement peu de participants ont mentionné spontanément le coût des médicaments sur ordonnance comme l’une des trois plus importantes priorités du gouvernement du Canada, à partir de la liste fournie. Plusieurs ont indiqué qu’ils étaient déjà couverts par le régime d’un employeur ou celui du gouvernement (dans certaines provinces). La plupart des participants ont toutefois reconnu les lourdes conséquences financières que le coût des médicaments sur ordonnance pouvait entraîner chez ceux qui sont aux prises avec de graves maladies, sans bénéficier d’une assurance. Cet enjeu est donc devenu une question d’équité liée au principe fondamental qui sous-tend le régime de soins de santé universels du Canada, selon lequel l’accès au traitement ne dépend pas de la situation financière des personnes.

**Aider les Canadiennes et les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires en rendant les aliments sains plus abordables :** Si l’accès aux aliments sains en tant que tel ne représente pas une préoccupation de premier plan, l’augmentation du coût de la vie, elle, en est une. Ces deux enjeux regroupés constituent donc une priorité importante pour plusieurs. Largement perçu comme essentiel à une bonne santé et à la prévention de la maladie, l’accès à des aliments sains a été identifié comme un objectif majeur que le gouvernement fédéral devrait poursuivre, alors l’augmentation croissante du coût de la vie est un problème pour plusieurs. Une saine alimentation comporte d’importants avantages sociaux et une éventuelle capacité à alléger le fardeau pour le système de soins de santé, à bout de souffle. La sécurité et l’accessibilité alimentaires sont en effet considérées comme des approches préventives essentielles pour améliorer la santé et, par conséquent, réduire la pression sur le système de soins de santé.

**Réduire le temps d’attente pour obtenir des services en santé mentale :** Comme toutes les collectivités, où les préoccupations suscitées par les questions de santé mentale et l’accès limité à soins et à des mécanismes de soutien sont largement répandues, plusieurs ont classé cet enjeu parmi les trois principales priorités. Les participants étaient d’avis que le temps d’attente actuel dans la plupart des établissements était inacceptable, qu’il constituait un véritable refus de traitement pour les personnes en crise qui n’ont pas les moyens d’avoir recours à des thérapies en cabinet privé, et qu’il favorisait de nombreux autres problèmes, ainsi que des maladies sociales comme la toxicomanie, l’itinérance, le suicide et la pauvreté, laissant les personnes, les familles et les collectivités lutter seules pour contrer ces problèmes.

## Priorités de moindre importance

Outre les priorités de premier plan, on a demandé aux participants de choisir dans la liste tout enjeu qu’ils croyaient être moins prioritaire pour le gouvernement du Canada. Tous les éléments figurant dans la liste ont été considérés comme étant importants par la plupart des participants, seulement deux ayant été identifiés par un nombre raisonnablement significatif de personnes comme comportant un faible niveau de priorité.

**Veiller à ce que tout le monde ait accès à des moyens contraceptifs abordables.** Les hommes étaient plus enclins à considérer cet enjeu comme comportant un faible niveau de priorité, et plusieurs l’ont affirmé, le décrivant comme une question plus personnelle ou privée qui pourrait donner lieu à une trop grande ingérence de la part du gouvernement dans la vie des personnes concernées. Un certain nombre de femmes partageaient ce point de vue — certainement pas la majorité — pour les motifs énoncés, mais aussi en raison du prix des contraceptifs, qui les rend inaccessibles, ou d’autres priorités simplement plus urgentes et importantes. Dans l’ensemble, environ un tiers des participants a identifié cet enjeu comme comportant un faible niveau de priorité.

**Prendre des mesures pour s’assurer que tous les enfants sont vaccinés, sauf ceux qui ont des allergies ou des problèmes médicaux et ne peuvent être vaccinés.** Environ un quart des participants ont accordé à cet enjeu un faible niveau de priorité pour le gouvernement fédéral, s’opposant au caractère intrusif de ce type de politique fédérale ou à la définition de cette priorité, y compris au langage utilisé pour la décrire. Certains ont indiqué qu’ils hésitaient à appuyer la participation du gouvernement dans des décisions qui peuvent affecter les enfants, s’inquiétant de ce que cela pourrait entraîner. Des discussions sur cet enjeu ont entraîné des débats au sein de certains groupes sur l’efficacité de la vaccination. Quelques participants préféraient laisser de telles décisions au choix des parents ou de la famille, bien que la majorité pensait qu’il fallait faire en sorte que la vaccination soit obligatoire ou requise.

# Régime d’assurance-médicaments

Invités à décrire leur réaction à l’égard du concept d’« accès juste et équitable » aux médicaments d’ordonnance, la plupart des participants ont indiqué qu’ils comprenaient que le gouvernement couvrirait le prix des médicaments nécessaires, en tout ou en partie, pour tous les Canadiens ou seulement ceux qui ne peuvent en assumer le coût. La plupart appuyaient cette idée, croyant qu’il s’agirait d’un complément nécessaire au régime universel de soins de santé du Canada, important pour ceux qui ne sont pas actuellement couverts par un régime privé ou public existant et essentiel pour ceux qui éprouvent des difficultés économiques ou ne reçoivent pas de traitement, en raison du coût des médicaments.

La connaissance du terme *pharmacare* (régime d’assurance-médicaments) était mitigée. Certains participants en avaient entendu parler, d’autres non et, si certains avaient immédiatement compris qu’il s’agissait du type de programme gouvernemental décrit plus haut, d’autres trouvaient qu’il prêtait à confusion. On a ainsi fait remarquer que, dans certaines provinces (par ex., au Manitoba et en Colombie-Britannique), le terme sert déjà à désigner les programmes couvrant le prix des médicaments d’ordonnance financés par le gouvernement provincial.

Plusieurs participants se sont interrogés sur le mécanisme et le fonctionnement d’un tel programme au Canada, se demandant qui pourrait en bénéficier, pour quel montant, comment ces critères seraient déterminés, s’il s’agissait d’un système à payeur unique et comment celui-ci s’harmoniserait avec les régimes gouvernementaux existants (ou s’en éloignerait). Les participants de Saint-Jérôme, plus particulièrement, se sont questionnés quant à l’applicabilité du programme au Québec, étant donné l’existence d’un régime provincial similaire.

Certains ont exprimé leurs préoccupations relativement au coût d’un tel programme pour les contribuables, alors que d’autres étaient d’avis que cela donnera lieu à certaines économies, dans l’ensemble, en raison d’un meilleur accès aux traitements et aux médicaments d’ordonnance, ce qui permettra de réduire les pressions sur le système de soins de santé.

Toutefois, même en l’absence de plus de détails et du fait que certains bénéficient déjà d’une couverture, la plupart des participants appuyaient ce type de programme pour tous les Canadiens, surtout ceux qui sont dans le besoin et font face à d’éventuelles difficultés économiques ou à un manque de traitement.

Il convient de souligner le faible taux de sensibilisation à l’annonce du gouvernement, en ce qui concerne le régime national d’assurance-médicaments.

## Exercice de dénomination

On a distribué à chaque participant une feuille de travail comprenant une liste de douze noms potentiels pour le programme du gouvernement fédéral visant à favoriser l’accès aux médicaments d’ordonnance. Les participants ont été invités à cocher les noms qu’ils préféraient et à encercler celui qu’ils pensaient être le meilleur pour désigner ce type de stratégie.

*Canada Prescription Plan* (Régime des ordonnances du Canada) a été le premier choix des participants, dans la liste de noms fournie :

* *Canada Prescription Plan* (Régime des ordonnances du Canada)
* *Canadian Drug Plan* (Régime canadien des médicaments)
* *National Pharmacare Plan* (Régime national d’assurance-médicaments)
* *Affordable Prescriptions Program* (Programme de médicaments sur ordonnance abordables)
* *National Prescription Insurance* (Assurance nationale pour les médicaments d’ordonnance)
* *Prescription Access Plan* (Régime d’accès aux médicaments sur ordonnance)
* *Universal Drug Care* (Assurance-médicaments universelle)
* *Universal Pharmacare Program* (Programme universel pour l’assurance-médicaments)
* *Comprehensive Prescription Plan*(Régime global des ordonnances)
* *Affordable Drug Strategy* (Stratégie pour des médicaments abordables)
* *Comprehensive Drug Care* (Assurance-médicaments globale)

## Noms préférés

***Canada Prescription Plan* (Régime des ordonnances du Canada) :** Il s’agit du choix le plus populaire parmi les noms figurant dans la liste et celui que presque tous les groupes ont préféré. Non seulement a-t-il obtenu le plus grand nombre de voix, mais il est celui qui a le plus fréquemment été désigné comme la meilleure option. La plupart des participants ont expliqué leur choix en indiquant qu’ils aimaient surtout l’inclusion du terme « Canada » dans la désignation, parce qu’il rappelle le caractère national du programme et promeut l’image de marque du Canada et le système de soins de santé de classe mondiale du pays, évoquant un sentiment d’appartenance et de fierté. La plupart aimaient aussi le terme *prescription* (ordonnance) puisque celui-ci décrit le type de médicaments couverts et ne véhicule pas les connotations négatives évoquées par le mot *drug*. Bien que ce sujet n’ait pas été soulevé spontanément, la plupart ont dit qu’il préférait le mot *plan* à *program*, dans ce contexte, puisqu’il suggère une couverture automatique et un droit, plutôt qu’un processus dans le cadre duquel il faut s’inscrire ou présenter une demande. Il est important de souligner, toutefois, que l’acronyme (CPP) a été considéré comme un problème par plusieurs qui étaient d’avis que celui‑ci pouvait porter à confusion. De plus, le simple fait que « CPP » soit largement reconnu et utilisé comme abréviation de *Canada Pension Plan* (Régime de pensions du Canada) a été perçu comme l’aspect légèrement négatif de cette option, bien que dans l’ensemble, celle-ci ait été largement préférée.

***Canadian Drug Plan* (Régime canadien des médicaments) :** Cette dénomination a également fait partie des premiers choix. Les participants se sont prononcés en faveur de ce nom pour sa simplicité et l’utilisation du terme *Canadian*, et ce, pour les mêmes motifs que ceux qui ont été décrits ci-dessus, mais également parce qu’il revêt une connotation plus personnelle que le mot *Canada*, rappelant non seulement que le régime est d’envergure nationale, mais qu’il appartient aux Canadiens, ce que plusieurs ont privilégié. Il convient toutefois de souligner que bon nombre de participants ont indiqué que le terme *drug* leur déplaisait.

Les désignations suivantes sont aussi en tête de liste, mais elles ont été sélectionnées par un nombre relativement restreint de participants, en comparaison avec les dénominations précédentes. Elles constituent des choix de second niveau.

***Universal Prescription Program* (Régime universel des médicaments sur ordonnance) :** Ceux qui étaient en faveur de ce nom ont commenté la notion d’inclusion que revêt le terme *universal* et son harmonisation avec le système de soins de santé universel du Canada, ou avec d’autres programmes fédéraux qui comportent le terme *universal* dans leur titre. D’autres, en revanche, ont exprimé leur désaccord et n’aimaient pas ce mot, étant d’avis qu’il manque de clarté et porte à confusion, celui-ci pouvant donner l’impression qu’il s’applique à des non-citoyens ou à des Canadiens qui voyagent ou vivent à l’extérieur du pays.

***Comprehensive Prescription Plan* (Régime global des ordonnances)**: Plusieurs ont été séduits par l’idée d’une couverturecomplète (*comprehensive*) et d’un régime qui s’applique à tous. Comme pour le terme *universal*, d’autres ont toutefois fait valoir qu’un *comprehensive plan*, ainsi défini, pourrait entraîner une certaine confusion sur ce que couvre le régime et qui peut en bénéficier.

***National Pharmacare Plan* (Régime national d’assurance-médicaments) :** Si relativement peu de participants ont choisi cette dénomination comme étant la meilleure pour ce type de régime, en comparaison avec les premiers choix, plusieurs l’ont appréciée parce qu’elle indique clairement la portée nationale du programme, son application aux médicaments d’ordonnance et le fait qu’il s’agit d’un régime et non d’un programme. Certains étaient d’avis que ce nom donnait d’impression de miser sur ce qui existe déjà, c’est-à-dire les régimes provinciaux ou fédéraux qui s’appliquent plus étroitement à certains groupes, comme les personnes âgées. Tout le monde n’était pas familier avec le terme *pharmacare* ou son usage dans le contexte canadien et la plupart préféraient voir le terme *Canada* dans le nom de tout programme national, comme symbole de fierté et d’appartenance et pour distinguer les régimes du Canada de ceux d’autres pays. Dans les groupes de Saint-Jérôme, les participants ont rappelé qu’au Québec, l’utilisation par les francophones du terme *national*, en relation avec tout programme gouvernemental, référait à la province.

## Préférences et divergences

En s’appuyant sur ce qui précède, on a demandé aux participants de préciser ce qui leur plaisait et leur déplaisait dans les différentes dénominations figurant dans la liste et de proposer de meilleures options, en s’inspirant des combinaisons de noms fournies, ou en suggérant quelque chose de complètement différent.

Dans l’ensemble, les participants préféraient que la dénomination comprenne le mot *Canada* ou plus précisément, *Canadian*, par opposition à *comprehensive* ou *universal*, pour les motifs décrits plus haut, à savoir que ces termes se rapportent plus clairement à l’identité nationale, qu’ils évoquent l’envergure pancanadienne du régime, qu’il permet de distinguer le régime de celui d’autres pays et qu’il évoque un sentiment d’appartenance de fierté. Les mots *universal* ou *comprehensive* étaient perçus par certains comme portant à confusion, soulevant des questions sur la manière dont le régime s’applique et les personnes qui peuvent en bénéficier.

Le terme *plan* a été préféré à *program*, plusieurs le trouvant plus direct et plus simple, le mot *program* évoquant l’obligation de s’inscrire ou de présenter une demande, ce qui s’apparentait à un processus ardu et exclusif pouvant mener à des brèches dans la couverture.

Le terme *prescription* a été préféré à *drug*, plusieurs trouvant que ce dernier avait des connotations négatives liées aux drogues illicites. Il a également été privilégié par rapport à *pharmacare*, les participants le trouvant plus clair et plus facilement identifiable.

Le terme *strategy* a déplu, plusieurs le trouvaient vague et avaient l’impression qu’il était moins concret.

À la suite de discussions dans la plupart des groupes, *Canadian Prescription Plan* a fait l’objet d’un consensus sur le fait qu’il s’agissait de la meilleure dénomination pour un programme national d’assurance-médicaments. Toutefois, dans presque tous les groupes, des participants se sont exprimés sur le problème lié à l’abréviation CPP, puisque celle‑ci est déjà utilisée pour *Canada Pension Plan* (Régime de pensions du Canada). À Miramichi, une personne a suggéré d’intégrer le terme *affordable* dans la dénomination, l’acronyme devenant ainsi CAPP, ce qui pourrait s’avérer une bonne solution. Cette suggestion a fait l’unanimité.

# Logement (Mississauga, Vancouver)

On a demandé aux participants de Mississauga et de Vancouver d’indiquer quelles étaient leurs principales préoccupations relativement à la question du logement, dans leur ville. La pénurie de logements abordables et les obstacles à l’accès à la propriété ont été les principales inquiétudes soulevées.

## Principales préoccupations

La pénurie de logements abordables occupait le premier rang au chapitre des préoccupations des résidents de Mississauga et de Vancouver, qui ont mentionné à l’unanimité qu’il s’agissait d’un enjeu local « énorme », qualifiant les prix de « fous », « gonflés » et « irréalistes », tant pour les locataires que pour les propriétaires.

Les obstacles à la propriété, plus particulièrement, étaient perçus comme déconcertants, principalement en raison des prix élevés et de la difficulté à obtenir une hypothèque. Plusieurs ont souligné la quasi-impossibilité, pour la plupart des jeunes qui souhaitent acheter une première maison, de satisfaire aux exigences minimales en vue d’obtenir du financement hypothécaire, en ce qui concerne la mise de fonds ou les exigences relatives au revenu, faisant en sorte que l’accès à la propriété est hors de portée pour plusieurs.

Tant à Mississauga qu’à Vancouver, les investissements étrangers dans le marché résidentiel local étaient perçus comme un facteur favorisant la hausse des prix. À Vancouver, malgré une certaine reconnaissance des initiatives du gouvernement provincial pour régler cette question, la plupart des participants ont minimisé leur incidence sur les prix. On n’a nullement constaté une diminution des prix et la plupart ont indiqué que le marché est toujours inabordable et dominé par les investissements spéculatifs étrangers.

Pour les locataires, les prix élevés et les faibles taux d’inoccupation, exacerbés par les offres de location à court terme, ont fait en sorte qu’il est extrêmement difficile de trouver des logements décents ou en nombre suffisant. La plupart des participants ont convenu que, pour les locataires comme pour les propriétaires locaux, les prix actuels limitent de plus en plus leur capacité à vivre dans un quartier sûr, à proximité du travail. Cet énoncé a fait l’objet d’un large consensus.

Les jeunes étaient largement perçus comme l’un des groupes les plus négativement touchés par le prix des logements, la plupart étant plus susceptibles de se voir refuser l’accès à la propriété et à la possibilité de se constituer un capital, alors que les personnes âgées ont été identifiées comme particulièrement vulnérables, en ce qui concerne l’accessibilité. Dans le groupe des femmes de Vancouver, certaines participantes étaient d’avis que le gouvernement devrait intervenir afin de subventionner le logement pour les personnes âgées touchant un faible revenu de retraite.

## Importance de l’acquisition d’une propriété résidentielle

La plupart des participants partageaient le sentiment qu’il est préférable d’acheter et d’avoir la possibilité de se constituer un capital que de louer un logement pendant une longue période. Dans chaque groupe, quelques locataires ont toutefois indiqué qu’ils préféraient leur situation actuelle, mentionnant les soucis et les dépenses associées à la propriété, mais admettaient aisément que l’accès à la propriété résidentielle devait au moins être à la portée de la plupart, ce qui n’est pas le cas pour un trop grand nombre de résidents de leur ville, à l’heure actuelle.

Invités à imaginer ce que pourrait être le fait d’acheter une première résidence, dans le marché actuel, de contracter une hypothèque et de verser une mise de fonds, la plupart ont décrit qu’il leur serait difficile, voire impossible, de faire l’acquisition d’une première propriété dans les conditions actuelles. Ils ont en effet précisé qu’ils ne pourraient être admissibles à un prêt hypothécaire aujourd’hui, en tant qu’acheteurs d’une première résidence, étant donné les prix élevés et les exigences minimales requises relativement à la mise de fonds et au revenu du ménage. Ces commentaires ont fait l’unanimité parmi les locataires et ceux qui souhaiteraient devenir propriétaires.

La plupart se sont dits nostalgiques des jours où le logement était plus abordable et que les familles de la classe moyenne pouvaient entrevoir la possibilité de posséder un jour leur propre résidence. Ce scénario était largement perçu comme révolu, même au sein des ménages à double revenu. Certains étaient d’avis que les jeunes et les acheteurs d’une première propriété n’avaient qu’à moduler leurs attentes, à épargner davantage et à chercher une propriété à l’extérieur de la ville ou à faire l’acquisition d’une copropriété pour pouvoir profiter d’options plus abordables. Mais la plupart étaient moins optimistes quant à la disponibilité d’une éventuelle solution de rechange, étant donné les coûts croissants des unités locatives, des copropriétés et des frais d’entretien, même en banlieue ou dans les petites villes, faisant de l’accessibilité un enjeu important sur tous les fronts pour quiconque souhaite vivre ou travailler dans sa propre ville.

## Incitatif à l’achat d’une première propriété

La notoriété spontanée des initiatives du gouvernement fédéral visant à soutenir les Canadiennes et les Canadiens qui souhaitent faire l’achat d’une résidence était limitée. Certains ont mentionné un « plan pour les nouveaux acheteurs », dont plusieurs avaient entendu parler sans savoir exactement de quoi il s’agit. Certains ont décrit de manière générale le régime d’accession à la propriété (RAP) et le fait qu’il était possible de retirer une certaine somme des REER pour la mise de fonds; quelques participants ont indiqué qu’ils avaient appris que la limite associée au programme avait récemment été augmentée. Quelques mentions ont également été faites sujet des crédits d’impôt ou des déductions maintenant disponibles, pour les nouveaux acheteurs.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient entendu parler de l’Incitatif à l’achat d’une première propriété, plusieurs ont indiqué avoir l’impression que c’était le cas, ce qui peut être en grande partie attribuable à une certaine connaissance du régime d’accession à la propriété. Les participants ont reçu la description suivante, pour plus de clarté :

**Le gouvernement du Canada a créé l’Incitatif à l’achat d’une première propriété pour permettre aux gens d’obtenir un prêt sans intérêt de la SCHL en vue de couvrir 5 % du coût de leur première propriété – ou 10 % s’il s’agit d’une nouvelle construction afin d’encourager les promoteurs à construire d’autres maisons. Cela signifie que les acheteurs d’une première propriété n’ont pas besoin de contracter un prêt hypothécaire aussi important, ce qui permet de réduire leurs paiements. Par exemple, pour une maison de 500 000 $, vos versements hypothécaires mensuels pourraient être réduits de plus de 225 $. Au moment de vendre votre propriété, la SCHL prélèverait 5 % du prix de vente de la maison à titre de remboursement pour le prêt.**

Les réactions à l’égard de ce programme ont été mitigées à Mississauga et à Vancouver. Certains ont aimé l’idée, surtout les hommes du groupe de Mississauga, pensant que ce programme pourrait améliorer l’accessibilité des acheteurs à une première maison. En revanche, plusieurs se sont interrogés au sujet du programme, en ce qui concerne plus particulièrement son équité et sa capacité à changer véritablement les choses pour la plupart, puisque les prix demeurent actuellement hors de portée.

Par conséquent, l’idée a suscité un intérêt allant de faible à modéré, plusieurs se montrant peu réceptifs à un tel arrangement. Selon eux, la remise de 5 % du prix de vente, alors que le prix des résidences augmente si rapidement, viendrait grossir les profits de la SCHL, bien au-delà du rendement habituel des prix hypothécaires. Parmi les femmes du groupe de Mississauga principalement, nombreuses étaient celles qui pensaient que ce programme profiterait plus à la SCHL qu’aux propriétaires de résidence, même s’il offrait aux gens la possibilité de faire une première acquisition, de diminuer le prix de leur hypothèque et de se constituer leur propre capital.

De plus, plusieurs pensaient que, même avec 5 à 10 % de capitaux propres supplémentaires pour la mise de fonds, le prix d’une résidence serait toujours hors de portée pour la plupart. À titre d’exemple, un certain nombre de participants ont fait remarquer que l’exemple dans la description (une maison de 500 000 $) était en décalage avec les prix actuels du logement.

Certains se sont montrés sceptiques, disant que cela ne représentait rien de plus qu’une solution de fortune, au mieux, pour une petite minorité de personnes qui souhaitent être propriétaires, ne réglant en rien le problème sous-jacent de la hausse vertigineuse des prix, alors que d’autres se demandaient si cela n’allait pas plutôt exacerber le problème, en permettant l’achat d’une résidence par ceux qui, autrement, ne seraient pas en mesure de se le permettre.

## Simulation de crise pour les prêts hypothécaires

Un certain nombre de participants avaient entendu parler de la simulation de crise pour les prêts hypothécaires et comprenaient qu’il s’agit d’une mesure de prévention visant à éviter que les acheteurs éventuels contractent un prêt hypothécaire qu’ils n’ont pas les moyens de rembourser. Parmi ceux qui n’en avaient pas entendu parler, plusieurs ont pu comprendre en quoi consiste cette mesure, à partir de son nom. Pour plus de clarté, la description suivante a été fournie :

**Vers la fin de 2017, le gouvernement du Canada a décidé de soumettre à une « simulation de crise » tous les prêts hypothécaires assurés, y compris ceux pour lesquels les acheteurs ont versé une mise de fonds supérieure à 20 %. Pour le prêteur, la « simulation de crise » indique si l’acheteur pourra continuer d’effectuer ses versements hypothécaires advenant une hausse des taux d’intérêt. L’acheteur doit être admissible à un prêt au taux négocié dans le contrat hypothécaire, mais aussi au taux hypothécaire fixe de cinq ans affiché par la Banque du Canada, qui est une moyenne des taux affichés des six plus grandes banques au Canada.**

Tant la mécanique que l’objectif de la simulation de crise pour les prêts hypothécaires se sont avérés clairs pour la plupart des participants, qui ont eu tendance à reconnaître que l’adoption d’une telle mesure était une stratégie judicieuse, de la part du gouvernement. Bien sûr, elle permet de protéger les gens contre des prêts hypothécaires non viables, en cas de hausse des taux d’intérêt, mais elle prévient aussi le marché résidentiel de conséquences comme celles que les États-Unis ont connues il y a un peu plus d’une dizaine d’années, lors de la crise des prêts hypothécaires à risque.

Parmi les désavantages, la plupart des participants ont convenu que cette mesure rend l’achat d’une résidence encore plus inabordable et difficile d’accès, tout en reconnaissant que cette sauvegarde est nécessaire. Sur une note plus positive, certains ont pensé que cela pourrait écarter certains spéculateurs et atténuer la demande dans un marché surchauffé. D’autres se sont montrés sceptiques, faisant remarquer que les investissements étrangers n’étaient pas touchés par cette exigence.

Annexe A – Questionnaires de recrutement

**Privy Council Office**

**FINAL Recruiting Script - July 5, 2019**

**Recruitment Specifications Summary**

* Total of 12 groups
* Each group is expected to last for two hours
* Recruit 10 participants for 8 to show
* Incentives will be $90 per person
* Groups split by gender. Ensure good mix by age (all 18+), marital status, education and income.

Specifications for the focus groups are as follows:

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **GROUP** | **LOCATION\*** | **MODERATOR** | **LANGUAGE** | **DATE\*** | **TIME** | **GROUP COMPOSITION** |
| 1 | Mississauga | T. Woolstencroft | English | Wed., July 10th  | 5:30-7:30 | MenMix of Homeowner/Renters |
| 2 | Wed., July 10th  | 7:30-9:30 | WomenMix of Homeowner/Renters |
| 3 | Barrie | T. Woolstencroft | English | Thurs., July 11th  | 5:30-7:30 | Men |
| 4 | Thurs., July 11th  | 7:30-9:30 | Women |
| 5 | Miramichi | M. Proulx | English | Tues., July 16th  | 5:30-7:30 | Men |
| 6 | Tues., July 16th  | 7:30-9:30 | Women |
| 7 | Saint Jerome | M. Proulx | French | Thurs., July 18th  | 5:30-7:30 | Men |
| 8 | Thurs., July 18th  | 7:30-9:30 | Women |
| 9 | Vancouver | D. Nixon | English | Tues., July 23rd  | 5:30-7:30 | MenMix of Homeowner/Renters |
| 10 | Tues., July 23rd  | 7:30-9:30 | WomenMix of Homeowner/Renters |
| 11 | Winnipeg | D. Nixon | English | Thurs., July 25th  | 5:30-7:30 | Men |
| 12 | Thurs., July 25th  | 7:30-9:30 | Women |

\*Dates and locations are tentative until facilities are confirmed.

**Recruiting Script**

**INTRODUCTION**

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada/Bonjour, je m’appelle **[NOM DU RECRUTEUR].** Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l’opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French?/Préfériez-vous continuer en français ou en anglais? **[CONTINUE IN LANGUAGE OF PREFERENCE]**

**RECORD LANGUAGE AND CONTINUE**

 English

 French **GROUP 7 OR 8 ONLY IN SAINT JEROME**

On behalf of the Government of Canada, we’re organizing a series of focus group discussions to explore current issues of interest to Canadians.

The format is a “round table” discussion, led by an experienced moderator. Participants will be given a cash honorarium in appreciation of their time.

Your participation is completely voluntary and all your answers will be kept confidential. We are only interested in hearing your opinions - no attempt will be made to sell or market you anything. The report that is produced from the series of discussion groups we are holding will not contain comments that are attributed to specific individuals.

But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix/variety of people in each of the groups. May I ask you a few questions?

 Yes **CONTINUE**

 No **THANK AND END**

**SCREENING QUESTIONS**

1. Have you, or has anyone in your household, worked for any of the following types of organizations in the last 5 years?

A market research firm **THANK AND END**

A marketing, branding or advertising agency **THANK AND END**

A magazine or newspaper **THANK AND END**

A federal or provincial government department or agency **THANK AND END**

A political party **THANK AND END**

In public/media relations **THANK AND END**

In radio/television **THANK AND END**

No, none of the above **CONTINUE**

1. Gender: **DO NOT ASK. RECORD BY OBSERVATION.**

|  |  |
| --- | --- |
| Male | **CONTINUE GROUP 1, 3, 5, 7, 9, 11** |
| Female  | **CONTINUE GROUP 2, 4, 6, 8, 10, 12** |

1. In which City do you reside?

|  |  |
| --- | --- |
| Mississauga | **+ MALE = GROUP 1+ FEMALE = GROUP 2** |
| Barrie | **+ MALE = GROUP 3+ FEMALE = GROUP 4** |
| Miramichi | **+ MALE = GROUP 5+ FEMALE = GROUP 6** |
| Saint Jerome | **+FRENCH + MALE = GROUP 7+FRENCH + FEMALE = GROUP 8** |
| Winnipeg | **+ MALE = GROUP 9+ FEMALE = GROUP 10** |
| Vancouver | **+ MALE = GROUP 11+ FEMALE = GROUP 12** |
| Other | **THANK AND END** |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

1. Would you be willing to tell me in which of the following age categories you belong?

|  |  |
| --- | --- |
| Under 18 years of age | **IF POSSIBLE, ASK FOR SOMEONE OVER 18 AND REINTRODUCE. OTHERWISE THANK AND END.** |
| 18-24  | **RECORD AND CONTINUE** |
| 25-34 |
| 35-44 |
| 45-54 |
| 55+ |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX OF AGES WITHIN EACH SUBGROUP.**

1. Are you familiar with the concept of a focus group?

IF YES, CONTINUE
IF NO, EXPLAIN FOLLOWING “*a focus group consists of eight to ten participants and one moderator. During a two-hour session, participants are asked to discuss a wide range of issues related to the topic being examined.*”

1. How comfortable are you in expressing your views in public, reading written materials or looking at images projected onto a screen?

Very Comfortable

Somewhat Comfortable

Somewhat Uncomfortable **THANK & TERMINATE**

Very Uncomfortable **THANK & TERMINATE**

1. Have you ever attended a focus group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

 Yes **CONTINUE**

 No **SKIP TO Q.11**

1. How long ago was the last focus group you attended?

Less than 6 months ago **THANK AND END**

More than 6 months ago **CONTINUE**

1. How many focus group discussions have you attended in the past 5 years?

0-4 groups **CONTINUE**

5 or more groups **THANK AND END**

1. And on what topics were they?

**TERMINATE IF ANY ON SIMILAR/SAME TOPIC**

**ADDITIONAL RECRUITING CRITERIA**

Now we have just a few final questions before we give you the details of the focus group, including the time, date, and location.

1. **ASK IN VANCOUVER AND MISSISSAUGA ONLY** Which of the following best describes your housing arrangement? **READ LIST.**

Own your home **HOMEOWNER**

Rent your home **RENTER**

Neither own nor rent your home **RENTER**

**ENSURE A GOOD MIX OF HOMEOWNERS AND RENTERS (50/50).**

1. What is the highest level of formal education that you have completed?

Grade 8 or less

Some high school

High school diploma or equivalent

Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma

College, CEGEP or other non-university certificate or diploma

University certificate or diploma below bachelor's level

Bachelor's degree

Post graduate degree above bachelor's level

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. Which of the following categories best describes your total household income? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

Under $20,000

$20,000 to just under $40,000

$40,000 to just under $60,000

$60,000 to just under $80,000

$80,000 to just under $100,000

$100,000 to just under $150,000

$150,000 and above

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. During the discussion, you could be asked to look at materials that are pinned up on a wall and to read handouts or other materials in print. You will also be asked to actively participate in a conversation about these materials. Can you think of any reason why you may have difficulty reading the materials or participating in the discussion? You may also be asked to write down a few thoughts on paper. Are you comfortable writing in (English/French)?
TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM, A CONCERN WITH NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY OR IF YOU AS THE INTERVIEWER HAVE A CONCERN ABOUT THE PARTICIPANT’S ABILITY TO PARTICIPATE EFFECTIVELY.
2. The focus group discussion will be audio-taped and video-taped for research purposes only. The taping is conducted to assist our researchers in writing their report. Do you consent to being audio-taped and video-taped?

Yes

No **THANK AND END**

**INVITATION**

I would like to invite you to this focus group discussion, which will take place the evening of [INSERT DATE/TIME BASED ON GROUP # IN CHART ON PAGE 1]. The group will be two hours in length and you will receive $90 for your participation.

Would you be willing to attend?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND END**

The group will be held at: [INSERT LOCATION]

We will be calling you back to verify the information given and will confirm this appointment the day before. May I please have your full name, a telephone number that is best to reach you at as well as your e-mail address if you have one so that I can send you the details for the group?

**Name:**

**Telephone Number:**

**E-mail Address:**

This is a firm commitment. If you anticipate anything preventing you from attending (either home or work-related), please let me know now and we will keep your name for a future study. If for any reason you are unable to attend, please let us know as soon as possible at [1-800-xxx-xxxx] so we can find a replacement.

We ask that you arrive 10-15 minutes prior to the beginning of the session and identify yourself to our staff who will gladly welcome you. Please bring photo identification with you, so that we make sure only people who have been invited participate in the group. You may be required to view some material during the course of the discussion. If you require glasses to do so, please be sure to have them handy at the time of the group.

Thank you very much for your time.

**RECRUITED BY: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DATE RECRUITED: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Bureau du Conseil privé**

**Questionnaire de recrutement, version finale (5 juillet 2019)**

**Résumé des consignes de recrutement**

* Total de douze groupes.
* Durée prévue de chaque rencontre : deux heures.
* Recrutement de dix participants pour assurer la présence d’au moins huit personnes.
* L’incitatif sera de 90 $ par personne.
* Groupes distincts pour les hommes et les femmes. Groupes diversifiés en fonction de l’âge (18 ans et plus), de l’état matrimonial, de l’éducation et du revenu.

Informations pratiques sur les groupes de discussion :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NO DU GROUPE** | **LIEU\*** | **MODÉRATEUR** | **LANGUE** | **DATE\*** | **HEURE** | **COMPOSITION DU GROUPE** |
| 1 | Mississauga | T. Woolstencroft | Anglais | Mercredi 10 juillet | 17 h 30-19 h 30 | HommesMélange de propriétaires et de locataires |
| 2 | Mercredi 10 juillet | 19 h 30-21 h 30 | FemmesMélange de propriétaires et de locataires |
| 3 | Barrie | T. Woolstencroft | Anglais | Jeudi 11 juillet  | 17 h 30-19 h 30 | Hommes |
| 4 | Jeudi 11 juillet | 19 h 30-21 h 30 | Femmes |
| 5 | Miramichi | M. Proulx | Anglais | Mardi 16 juillet  | 17 h 30-19 h 30 | Hommes |
| 6 | Mardi 16 juillet | 19 h 30-21 h 30 | Femmes |
| 7 | Saint-Jérôme | M. Proulx | Français | Jeudi 18 juillet  | 17 h 30-19 h 30 | Hommes |
| 8 | Jeudi 18 juillet | 19 h 30-21 h 30 | Femmes |
| 9 | Vancouver | D. Nixon | Anglais | Mardi 23 juillet  | 17 h 30-19 h 30 | HommesMélange de propriétaires et de locataires |
| 10 | Mardi 23 juillet  | 19 h 30-21 h 30 | FemmesMélange de propriétaires et de locataires |
| 11 | Winnipeg | D. Nixon | Anglais | Jeudi 25 juillet  | 17 h 30-19 h 30 | Hommes |
| 12 | Jeudi 25 juillet | 19 h 30-21 h 30 | Femmes |

\*Les dates et les lieux sont provisoires tant que la disponibilité des locaux n’a pas été confirmée.

**Questionnaire de recrutement**

**INTRODUCTION**

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada/Bonjour, je m’appelle **[NOM DU RECRUTEUR].** Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l’opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French?/Préférez-vous continuer en français ou en anglais? **[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]**

**NOTER LA LANGUE ET CONTINUER**

 Anglais

 Français **GROUPE 7 OU 8 SEULEMENT, SAINT-JÉRÔME**

Nous organisons, pour le compte du gouvernement du Canada, une série de groupes de discussions en vue d’explorer des questions d’actualité qui intéressent les Canadiens.

La rencontre prendra la forme d’une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d’argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n’essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n’attribuera aucun commentaire à un(e) participant(e) particulier(e).

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

 Oui **CONTINUER**

 Non **REMERCIER ET CONCLURE**

**QUESTIONS DE SÉLECTION**

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l’un des types d’organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d’études de marché **REMERCIER ET CONCLURE**

Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité **REMERCIER ET CONCLURE**

Un magazine ou un journal  **REMERCIER ET CONCLURE**

Un ministère ou un organisme gouvernemental provincial ou fédéral **REMERCIER ET CONCLURE**

Un parti politique  **REMERCIER ET CONCLURE**

Dans les relations publiques ou les relations avec les médias  **REMERCIER ET CONCLURE**

Dans le milieu de la radio ou de la télévision **REMERCIER ET CONCLURE**

Non, aucune de ces réponses **CONTINUER**

1. Sexe : **NE PAS DEMANDER.** **NOTER SELON VOTRE OBSERVATION.**

|  |  |
| --- | --- |
| Homme | **CONTINUER GROUPES 1, 3, 5, 7, 9, 11** |
| Femme  | **CONTINUER GROUPES 2, 4, 6, 8, 10, 12** |

1. Dans quelle ville habitez-vous?

|  |  |
| --- | --- |
| Mississauga | **+ HOMME = GROUPE 1****+ FEMME = GROUPE 2** |
| Barrie | **+ HOMME = GROUPE 3****+ FEMME = GROUPE 4** |
| Miramichi | **+ HOMME = GROUPE 5****+ FEMME = GROUPE 6** |
| Saint-Jérôme | **+ FRANÇAIS + HOMME = GROUPE 7****+ FRANÇAIS + FEMME = GROUPE 8** |
| Winnipeg | **+ HOMME = GROUPE 9****+ FEMME = GROUPE 10** |
| Vancouver | **+ HOMME = GROUPE 11****+ FEMME = GROUPE 12** |
| Autre ville | **REMERCIER ET CONCLURE** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

1. Seriez-vous prêt/prête à m’indiquer votre tranche d’âge dans la liste suivante?

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de 18 ans | **SI POSSIBLE, DEMANDER À PARLER À UNE PERSONNE DE 18 ANS OU PLUS ET REFAIRE L’INTRODUCTION.** **SINON, REMERCIER ET CONCLURE** |
| 18 à 24 ans  | **NOTER L’ÂGE ET CONTINUER** |
| 25 à 34 ans |
| 35 à 44 ans |
| 45 à 54 ans |
| 55 ans ou plus |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES ÂGES DANS CHAQUE SOUS-GROUPE**

1. Est-ce que vous connaissez le concept du « groupe de discussion »?

SI OUI, CONTINUER
SINON, EXPLIQUEZ le suivant : *« Un groupe de discussion se compose de huit à dix participants et d’un modérateur.* *Au cours d’une période de deux heures, les participants sont invités à discuter d’un éventail de questions reliées au sujet abordé ».*

1. Dans quelle mesure êtes-vous à l’aise pour exprimer votre opinion en public, lire des documents, ou regarder des images projetées sur un écran?

Très à l’aise

Assez à l’aise

Assez mal à l’aise (REMERCIER ET CONCLURE)

Très mal à l’aise (REMERCIER ET CONCLURE)

1. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l’avance en contrepartie d’une somme d’argent?

 Oui **CONTINUER**

 Non **PASSER À LA Q.11**

1. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois **REMERCIER ET CONCLURE**

À plus de six mois **CONTINUER**

1. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes **CONTINUER**

5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

1. Et sur quels sujets portaient-ils?

**METTRE FIN À L’ENTRETIEN SI LES SUJETS ÉTAIENT LES MÊMES OU SEMBLABLES**

**CRITÈRES DE RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRES :**

Il me reste quelques dernières questions avant de vous donner les détails du groupe de discussion, comme l’heure, la date et le lieu.

1. **DEMANDER À VANCOUVER ET MISSISSAUGA SEULEMENT** Laquelle des descriptions suivantes décrit le mieux votre situation domiciliaire? **LIRE LA LISTE**

Vous êtes propriétaire de votre domicile **PROPRIÉTAIRES**

Vous louez votre domicile **LOCATAIRES**

Vous êtes ni propriétaire ni locataire de votre domicile **LOCATAIRES**

**ASSURER UN BON MÉLANGE DE PROPRIÉTAIRES ET DE LOCATAIRES (50/50).**

1. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

École primaire

Études secondaires partielles

Diplôme d’études secondaires ou l’équivalent

Certificat ou diplôme d’apprenti inscrit ou d’une école de métiers

Certificat ou diplôme d’un collège, cégep ou autre établissement non universitaire

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Baccalauréat

Diplôme d’études supérieur au baccalauréat

**RÉPONSE SPONTANÉE** Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage — c’est-à-dire le revenu cumulatif de tous les membres de votre ménage avant impôt?

Moins de 20 000 $

20 000 $ à moins de 40 000 $

40 000 $ à moins de 60 000 $

60 000 $ à moins de 80 000 $

80 000 $ à moins de 100 000 $

100 000 $ à moins de 150 000 $

150 000 $ ou plus

**RÉPONSE SPONTANÉE** Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir examiner du matériel affiché au mur et lire de la documentation imprimée. On vous demandera également de participer activement aux discussions portant sur ce matériel. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion? On pourrait aussi vous demander de noter quelques réflexions sur papier. Êtes-vous à l’aise pour écrire (en français/en anglais)?
CONCLURE L’ENTRETIEN SI LE RÉPONDANT SIGNALE UN PROBLÈME DE VISION OU D’AUDITION, UN PROBLÈME DE LANGUE PARLÉE OU ÉCRITE, S’IL CRAINT DE NE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS, EN TANT QU’INTERVIEWEUR, AVEZ DES DOUTES QUANT À SA CAPACITÉ DE PARTICIPER EFFICACEMENT AUX DISCUSSIONS.
2. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à être enregistré(e) sur bandes audio et vidéo?

Oui

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

**INVITATION**

J’aimerais vous inviter à ce groupe de discussion, qui aura lieu le [DONNER LA DATE ET L’HEURE EN FONCTION DU NO DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]. La rencontre durera deux heures et vous recevrez 90 $ pour votre participation.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

Le groupe de discussion aura lieu à : [DONNER L’ADRESSE]

Nous vous rappellerons la veille de la rencontre pour confirmer le rendez-vous et les renseignements fournis. Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails?

**Nom :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse Courriel :**

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir être présent(e) pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m’en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n’êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au [1-800-xxx-xxxx] pour que nous puissions trouver un remplaçant.

Nous vous prions d’être sur les lieux au moins dix à quinze minutes avant le début de la rencontre et de vous présenter à notre personnel, qui se fera un plaisir de vous accueillir. Veuillez apporter une pièce d’identité avec photo; cela nous permettra de vérifier que seules les personnes invitées participent au groupe. Il est possible que vous deviez revoir du matériel durant le cours de la discussion. Si vous nécessitez des lunettes, veuillez les apporter à la discussion.

Merci de votre temps.

**RECRUTEMENT FAIT PAR : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DATE DU RECRUTEMENT : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Annexe B – Guides de discussion

**MODERATOR’S GUIDE – July 2019**

**INTRODUCTION (10 minutes) ALL LOCATIONS**

**GC NEWS (5 minutes) ALL LOCATIONS**

* What have you seen, read or heard about the Government of Canada lately?

**GC PRIORITIES (15 minutes) ASK IN SAINT JEROME, VANCOUVER, WINNIPEG**

HANDOUT

The following is a list of broad goals. I’d like you to circle the 2 or 3 things on this list that you think should be the over-arching goal of what Government of Canada tries to do:

* Ensuring Canadians are content
* Ensuring Canadians are thriving
* Ensuring Canadians live in prosperity
* Growing and strengthening the middle class
* Improving Canadians’ living standards
* Improving Canadians’ quality of life
* Improving Canadians’ well-being
* Making life more affordable
* Now think of the one on the list you would most like to see government focus on. What does it mean to you?
* Are there any things on this list you think the government should not be focused on?
* When you hear “improving Canadians’ well-being” what does that mean to you?
	+ Is this a good objective for the government?

**ENVIRONMENT (15 minutes)** **ASK IN ALL LOCATIONS**

* Thinking about the environment, what are the biggest environmental challenges facing Canada today?
* What about here in [CITY]? Are there local environmental concerns the federal government needs to pay attention to?
* What have you seen, read or heard about the environment lately?
	+ And have you seen, read or heard about anything related to the Government of Canada and the environment recently?
	+ Have you heard about anything the Government of Canada is doing in regards to the environment?
	+ Has anyone heard anything specifically about the government addressing plastic pollution?

CLARIFY AS NECESSARY:

The Government of Canada recently announced that it wants to ban single-use plastic items as early as 2021 in order to reduce plastic pollution.

* How do you feel about the Government of Canada taking steps to ban single-use plastics?
	+ What types of products do you think would be affected by this ban?
	+ Is this important?
	+ What are the drawbacks?
	+ What are some possible economic positives or negatives from this?
* How would you feel about the government introducing legislation that would make companies responsible for cleaning up the environmental damage caused by their disposal of plastic products?
	+ Is this important?
	+ Can you think of any drawbacks to launching this strategy?
	+ Would this have any possible economic positives or negatives?
* How would you feel about the Government of Canada launching a strategy to reduce the use of plastics by government departments and agencies?
	+ Is this important?

**PRICE ON POLLUTION (30 minutes)** **ASK IN MISSISSAUGA, BARRIE, MIRAMICHI, WINNIPEG**

* (IF PRICE ON POLLUTION NOT MENTIONED: Have you heard; IF MENTIONED: How many of you have heard) of the Government of Canada’s plan to put a price on pollution? (show of hands)
	+ PROBE : What have you heard recently?

CLARIFY AS NEEDED

In 2016 the Government of Canada announced a plan to put a price on pollution across the country, instructing each province to come up with their own plans before the end of 2018.

The federal government announced that starting in 2019 they will apply a price on pollution in the four provinces that still do not have a system in place: Ontario, Saskatchewan, Manitoba, and New Brunswick.

(NOTE : Alberta recently repealed its carbon levy, meaning that it now only partially meets federal requirements. Thus, the federal government has announced that it will apply a price on pollution in Alberta as of January 1, 2020).

Under this system, what businesses pay will be based on the amount of carbon emissions they produce. All revenue collected in [PROVINCE] will stay in [PROVINCE] – 90% will be given directly to residents in the form of an incentive, with the average household receiving about (ON : $300; NB : $248, MB : $336). 10% will go to small businesses, hospitals, and schools.

***BACKGROUND INFORMATION FOR THE MODERATOR:***

* The federal carbon pollution pricing system puts a price on every tonne of carbon dioxide equivalents produced, and is made of two parts:
	1. a trading system for large industry, known as the output-based pricing system; and
	2. a regulatory charge on fuel
* The government expects that although the price on pollution does not apply directly to individuals, some costs will be passed on to consumers through things like increases in the price of heating or electricity.
* For most families (in these 4 provinces), the value of the incentive will be higher than the costs associated with the price on pollution
* What do you like about this proposed system?
* What do you dislike about this proposed system?
* What impact do you think this will have on the environment?
* What impact do you think this will have on the economy?
* What impact do you think this will have on you personally?

**PIPELINES (20 minutes)** **ASK IN SAINT JEROME, VANCOUVER**

* Who has heard of the Trans-Mountain Expansion (or TMX) pipeline?
* Pretend I’ve been out of the country for the past few years. Explain to me what has been going on with this project.
	+ (IF NO ONE KNOWS) The existing pipeline moves a mix of oil products from Edmonton to a terminal in Burnaby, B.C. where it is exported to markets overseas. The expansion project will “twin” the pipeline to increase capacity.
* On balance, how do you feel about this project?
	+ Would you rather it go ahead, or not? Why/Why not?
	+ Do you expect this project will happen or not? Why/why not?
* Who currently owns TMX?
	+ (IF NO ONE KNOWS) Does anyone remember the Government of Canada purchasing this pipeline last year?
		- What was their reason for doing this?
		- How do you feel about their decision to purchase it?
* What is the status of this project?
	+ PROBE : Is anyone aware of a Government of Canada announcement recently on TMX? What did the government announce?

CLARIFY AS NEEDED

Last month the Government of Canada announced that it has approved TMX and that all the money the federal government earns from this project will be invested in Canada’s clean energy transition.

* How do you feel about this announcement?
* How do you feel about using the revenue from TMX to fund investments in renewable energy?
	+ More broadly, how do you feel about the government approving pipelines, and also doing things like putting a price on carbon pollution and phasing out coal power to fight emissions? Do you think it’s possible to fight climate change while still approving pipelines?
* Overall, when it comes to supporting the oil and gas sector, do you think the Government of Canada has been too supportive, not supportive enough, or is getting it about right?

**LOCAL CHALLENGES (20 minutes) ASK IN BARRIE, MIRAMICHI, SAINT JEROME**

* What are the most important local issues in [LOCATION] ***LIST ON WHITE BOARD***
* ***FOR EACH:*** Why is it important? What needs to be done? ***PROBE TO SEE IF OTHERS FEEL IT IS IMPORTANT***
* And what does [LOCATION] need in terms of infrastructure?
* What are the biggest concerns/challenges? Is there anything that needs to be done?
* Thinking about everything the federal government has done in the past year, what, if anything, do you think will have the most positive impact on [LOCATION]?
* Have they done anything that you think will have a negative impact on [LOCATION]?
* What industry is the most important to the local economy in your area?
* And do you think the federal government has been supportive of this industry recently? Why or why not?
* What industry is the most important to the local economy in your area?
* Now thinking more broadly, what kinds of Government of Canada services for Canadians are you aware of?
	+ And in broad strokes, how satisfied are you with Government of Canada services?

**HEALTH CARE (25 minutes) ASK IN ALL LOCATIONS**

* Thinking about health care, what are the biggest challenges facing your community?
* Have you heard about anything that the federal government has done regarding healthcare over the past few years?

HANDOUT

The following is a list of possible priorities the federal government could address regarding health care. I want you to put the numbers 1, 2 and 3 beside the items that you think should be the first, second and third priority of the government out of everything on the list. If there are any items that you think the federal government should not do, put an ‘x’ beside those items.

* Addressing doctor and nurse shortages
* Ensuring everyone has access to affordable contraception
* Helping Canadians with the cost of equipment for their disabilities
* Making it easier for Canadians to eat healthy by making healthy food more affordable
* Making large investments into research to find new cures and treatments for diseases
* Making palliative care more available and affordable for those who need it
* Providing all Canadians with fair and equal access to affordable prescription medications
* Providing financial support to caregivers so more people can remain at home while dealing with medical issues
* Providing treatment to those addicted to opioids and other illicit drugs
* Reducing wait times for mental health services
* Taking steps to ensure all children are vaccinated with the exception of those with allergies or medical conditions that prohibit them from receiving a vaccine
* Thinking about the item you ranked as the top priority, why did you choose that item?
* Were there any items you said the government should not do? Why not?
* Looking specifically at this item, “providing all Canadians with fair and equal access to affordable prescription medications”, what do you think “fair and equal access” would entail?
	+ Have you heard anything in the news about the Government of Canada doing something to ensure access to affordable prescription medications?
	+ Is this an issue that you think would affect you personally?
* Has anyone heard of the term “pharmacare”?
	+ What does this word mean to you?

HANDOUT

The following are a list of names that could be used for a government strategy to improve access to affordable prescription medications. I want you to put a check mark beside any names that you like, and circle the one name that you think would be the best name for this sort of strategy:

* Affordable Drug Strategy
* Affordable Prescriptions Program
* Canada Prescription Plan
* Canadian Drug Plan
* Comprehensive Drug Care
* Comprehensive Prescription Plan
* National Pharmacare Plan
* National Prescription Insurance
* Prescription Access Plan
* Universal Drug Care
* Universal Pharmacare Program
* Universal Prescription Plan
* Thinking about the name you ranked as the best option, why did you choose that name?
* Were there any names you did not like? Why not?
* Is there another name or a combination of these names that you think would be better than the options listed? Why?

**HOUSING (20 minutes)** **ASK IN MISSISSAUGA, VANCOUVER**

* What are your main concerns when it comes to housing in this city?
	+ **PROBE**: Affordable rent? Being able to afford to live in a safe neighbourhood close to work?
* Is it important that you own as oppose to rent your home? Why? Why not?
* If you were looking to buy your first home right now, how would/do you feel about taking on a mortgage and making the payments in the current environment?
* Has the Government of Canada done anything to support individuals who want to buy a home?
	+ PROMPT AS NECESSARY : Has anyone heard of the First Time Home Buyers Incentive?
		- IF YES: How would you explain what this is?

CLARIFY AS NEEDED

The Government of Canada created the First Time Home Buyers Incentive. Under this plan, you can get an interest-free loan from Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) to cover 5% of the cost of your first home – or 10% if it’s a new build, so as to encourage developers to build more homes. This means First-Time Buyers would not need as large of a mortgage, reducing their payments. For example, on a $500,000 home, this could drop your monthly mortgage payments by over $225 a month. When you sold your house, CMHC would collect 5% of the sale price of the house back, as repayment for this loan.

* How do you feel about this plan?
* Will this make it easier for young people to buy their first home?

RENTERS GROUP:

* Is this something you would consider/use?

HOME OWNERS GROUP:

* Would this impact you at all?
* Has anyone heard of the mortgage stress test?
	+ IF YES: How would you explain what this is?

CLARIFY AS NEEDED

The Government of Canada introduced a stress test in late 2017 that is applied to all new insured mortgages – including those where the buyer has more than 20% for a down payment. The stress test is aimed at assuring the lender that the home buyer could still afford the mortgage if interest rates were to rise. The home buyer would need to qualify for a loan at the negotiated rate in the mortgage contract, but also at the Bank of Canada’s five-year fixed posted mortgage rate, which is an average of the posted rates of the big six banks in Canada.

* What do you think of this?
	+ Does everyone understand how this works? Do you have any questions?
	+ What do you see as the key benefits?
	+ What do you see as the key drawbacks?

**Conclusion (5 minutes)**

**GUIDE DU MODÉRATEUR – Juillet 2019**

**INTRODUCTION (10 minutes) TOUS LES LIEUX**

**NOUVELLES DU GC (5 minutes) TOUS LES LIEUX**

* Ces derniers temps, qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada?

**PRIORITÉS DU GC (15 minutes) DEMANDEZ À SAINT-JÉRÔME, À VANCOUVER ET À WINNIPEG**

DOCUMENT À DISTRIBUER

Voici une liste d’objectifs généraux. J’aimerais que vous encercliez les deux ou trois éléments de cette liste qui, selon vous, devraient être l’objectif supérieur de ce que le gouvernement du Canada essaie de faire :

* Faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient satisfaits
* Faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens s’épanouissent
* Faire en sorte que les Canadiens vivent dans la prospérité
* Favoriser la croissance et le renforcement de la classe moyenne
* Améliorer le niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens
* Améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens
* Améliorer le bien-être des Canadiennes et des Canadiens
* Rendre la vie plus abordable
* Maintenant, pensez à l’élément sur la liste dont vous aimeriez le plus voir le gouvernement se concentrer. Qu’est-ce que cela signifie pour vous?
* Y a-t-il des choses sur cette liste sur lesquelles vous pensez que le gouvernement ne devrait pas se concentrer?
* Lorsque vous entendez « améliorer le bien-être des Canadiennes et des Canadiens », qu’est-ce que cela signifie pour vous?
	+ Est-ce un bon objectif pour le gouvernement?

**ENVIRONNEMENT (15 minutes)** **DEMANDEZ DANS TOUS LES LIEUX**

* En pensant à l’environnement, quels sont les plus grands défis environnementaux auxquels le Canada est actuellement confronté?
* Qu’en est-il des défis ici à [Ville]? Y a-t-il des préoccupations environnementales locales qui devraient retenir l’attention du gouvernement fédéral?
* Dernièrement, qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet de l’environnement?
	+ Et récemment, avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit en ce qui a trait au gouvernement du Canada et de l’environnement?
	+ Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet de ce que fait le gouvernement du Canada en matière d’environnement?
	+ Est-ce que quelqu’un a entendu parler précisément des mesures du gouvernement pour lutter contre la pollution par le plastique?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé qu’il désirait interdire l’utilisation d’objets en plastique à usage unique dès 2021 afin de réduire la pollution par le plastique.

* Que pensez-vous des mesures que prend le gouvernement du Canada pour interdire les plastiques à usage unique?
	+ Selon vous, quels types de produits seraient visés par cette interdiction?
	+ Est-ce important?
	+ Quels en sont les inconvénients?
	+ Quels effets positifs ou négatifs pourrait-il y avoir sur l’économie?
* Que penseriez-vous de l’adoption par le gouvernement d’une loi visant à imposer aux entreprises la responsabilité de nettoyer les dommages environnementaux causés par leur élimination des produits de plastique?
	+ Est-ce important?
	+ Pouvez-vous penser à des inconvénients associés au lancement d’une telle stratégie?
	+ Est-ce qu’il pourrait y avoir des effets positifs ou négatifs sur l’économie?
* Que penseriez-vous du lancement par le gouvernement du Canada d’une stratégie pour réduire l’utilisation de plastiques par les ministères et organismes gouvernementaux?
	+ Est-ce important?

**TARIFICATION DE LA POLLUTION (30 minutes)** **DEMANDEZ À MISSISSAUGA, À BARRIE, À MIRAMICHI, ET À WINNIPEG**

* (SI LA TARIFICATION DE LA POLLUTION N’EST PAS SIGNALÉE : Avez-vous entendu parler; SI ELLE EST SIGNALÉE : Combien d’entre vous avez entendu parler) du plan du gouvernement du Canada pour tarifier la pollution? (Mains levées)
	+ SONDEZ : Et qu’est-ce que vous avez entendu récemment?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

En 2016, le gouvernement du Canada, qui a annoncé un plan pour tarifier la pollution à l’échelle du pays, a demandé à chaque province de mettre au point son propre plan avant la fin de 2018.

Le gouvernement fédéral a annoncé qu’il se chargera de mettre en application sa tarification de la pollution dans les quatre provinces qui n’ont toujours pas mis en œuvre leur système : l’Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

(REMARQUE : L’Alberta a récemment abrogé sa redevance sur le carbone, ce qui signifie que la province ne satisfait que partiellement aux exigences fédérales. Le gouvernement fédéral a donc annoncé qu’il appliquerait une tarification de la pollution en Alberta à compter du 1er janvier 2020).

Dans le cadre de ce système, les tarifs que les gens et les entreprises devront payer seront fondés sur la quantité d’émissions de carbone qu’ils produisent. Tous les revenus perçus [en / au NOM DE LA PROVINCE] demeureront [en / au NOM DE LA PROVINCE] – 90 % seront remis directement aux résidents sous forme de mesure incitative. Le ménage moyen recevra environ (ONT. : 300 $; N.-B. : 248 $; Man. : 336 $); 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

***INFORMATION CONTEXTUELLE POUR LE MODÉRATEUR :***

* Le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone attribue un prix à chaque tonne produite d’équivalents de dioxyde de carbone, et il comprend deux volets :
	1. Un système d’échange pour les grandes industries qu’on appelle le Système de tarification fondé sur le rendement;
	2. Une redevance réglementaire sur les combustibles.
* Même si la tarification de la pollution ne s’applique pas directement aux particuliers, le gouvernement s’attend à ce que certains coûts se répercutent sur les clients, par exemple dans le cadre des augmentations du prix du chauffage ou de l’électricité.
* Pour la plupart des familles (résidant dans ces quatre provinces), la valeur de la mesure incitative sera supérieure aux coûts consécutifs aux mesures de tarification de la pollution.
* Quels sont les aspects du système proposé que vous aimez?
* Quels sont les aspects du système proposé que vous n’aimez pas?
* Selon vous, quels seront les effets de ce système sur l’environnement?
* Selon vous, quels seront les effets de ce système sur l’économie?
* Selon vous, quels seront les effets de ce système sur vous personnellement?

**OLÉODUCS (20 minutes)** **DEMANDEZ À SAINT-JÉRÔME ET VANCOUVER**

* Qui a entendu parler de l’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain (ou TMX)?
* Imaginez que j’étais à l’extérieur du pays depuis quelques années. Expliquez-moi ce qui s’est passé avec ce projet.
* (SI PERSONNE NE SAIT) L’oléoduc actuel transporte divers produits pétroliers d’Edmonton à un terminal à Burnaby, en Colombie-Britannique, où ils sont exportés vers les marchés étrangers. Le projet d’agrandissement permettra le « doublement » du pipeline afin d’accroître la capacité.
* Dans l’ensemble, que pensez-vous de ce projet?
	+ Préférez-vous que cela aille de l’avant ou non? Pourquoi/Pourquoi pas?
	+ Vous attendez-vous à ce que ce projet se réalise ou non? Pourquoi/pourquoi pas?
* À qui appartient TMX actuellement?
	+ (SI PERSONNE NE SAIT) Est-ce que quelqu’un se souvient que le gouvernement du Canada a acheté ce pipeline l’an dernier?
		- Quelle était leur raison de le faire?
		- Que ressentez-vous par rapport à leur décision de l’acheter?
* Où en est ce projet?
	+ SONDEZ : Y a-t-il quelqu’un qui est au courant d’une annonce faite par le gouvernement du Canada la semaine dernière concernant TMX? Qu’est-ce que le gouvernement a annoncé?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

La semaine dernière, le gouvernement du Canada a annoncé avoir approuvé TMX et qu’il investira chaque dollar généré par ce projet dans la transition écologique du Canada.

* Que ressentez-vous par rapport à cette annonce?
* Que pensez-vous d’utiliser les revenus de TMX pour financer des investissements dans les énergies renouvelables?
	+ De façon plus générale, que dites-vous du fait que le gouvernement approuve des pipelines et qu’il fasse aussi des choses comme fixer un prix pour la pollution au carbone ainsi qu’éliminer progressivement l’utilisation du charbon pour combattre les émissions? Pensez-vous qu’il est possible de lutter contre le changement climatique tout en approuvant des pipelines?
* Dans l’ensemble, lorsqu’il s’agit d’appuyer le secteur pétrolier et gazier, pensez-vous que le gouvernement du Canada lui accorde un soutien trop important, pas assez important ou le fait-il de façon plus ou moins juste?

**DÉFIS À L’ÉCHELLE LOCALE (15 minutes) DEMANDEZ À BARRIE, À MIRAMICHI, À SAINT-JÉRÔME**

* Quels sont les enjeux les plus importants à l’échelle locale à [LIEU]? ***ÉNUMÉREZ LES ENJEUX SUR LE TABLEAU BLANC***
* ***POUR CHACUN DES ENJEUX :*** Pourquoi est-ce important? Qu’est-ce qui doit être fait? ***EXPLORER POUR VOIR SI LES AUTRES ESTIMENT QUE C’EST IMPORTANT***
* Quelles sont les infrastructures nécessaires à [LIEU]?
* Quelles sont les plus grandes préoccupations/quels sont les plus grands défis? Y a-t-il autre chose qui doit être fait?
* En pensant à tout ce qu’a fait le gouvernement fédéral au cours de la dernière année, qu’est-ce qui, selon vous, aura les retombées les plus positives pour [LIEU], s’il y a lieu?
* Le gouvernement fédéral a-t-il fait quelque chose qui, selon vous, aura des répercussions négatives sur [LIEU]?
* Quelle industrie est la plus importante pour l’économie locale dans votre région?
* Et croyez-vous que le gouvernement fédéral ait appuyé cette industrie ces derniers temps? Pourquoi ou pourquoi pas?
* Maintenant, de manière plus générale, quels types de services offerts par le gouvernement du Canada aux Canadiens connaissez-vous?
	+ De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services offerts par le gouvernement du Canada?

**SOINS DE SANTÉ (25 minutes) DEMANDEZ DANS TOUS LES LIEUX**

* En pensant aux soins de santé, quels sont les plus grands défis auxquels est confrontée votre collectivité?
* Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet des mesures prises par le gouvernement fédéral en matière de soins de santé au cours des dernières années?

DOCUMENT À DISTRIBUER

La liste suivante énumère des enjeux en matière de soins de santé auxquels le gouvernement fédéral pourrait accorder la priorité. J’aimerais que vous inscriviez les numéros 1, 2 et 3 à côté des éléments qui, selon vous, devraient être classés au premier, au deuxième et au troisième rang des priorités du gouvernement parmi toutes les options de la liste. Veuillez indiquer un « x » à côté des éléments qui ne devraient pas, à votre avis, constituer une priorité pour le gouvernement fédéral.

* Remédier à la pénurie de médecins et de personnel en soins infirmiers
* Veiller à ce que tout le monde ait accès à des moyens contraceptifs abordables
* Aider financièrement les Canadiennes et les Canadiens à se procurer l’équipement nécessaire pour composer avec leurs déficiences
* Aider les Canadiennes et les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires en rendant les aliments sains plus abordables
* Prévoir des investissements importants en recherche pour trouver de nouveaux remèdes et traitements pour des maladies
* Rendre les soins palliatifs plus accessibles et abordables pour les personnes qui en ont besoin
* Fournir à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables
* Offrir un soutien financier aux fournisseurs de soins pour permettre à un plus grand nombre de personnes malades de demeurer à la maison
* Offrir un traitement aux personnes dépendantes des opioïdes et d’autres drogues illégales
* Réduire les temps d’attente pour obtenir des services en santé mentale
* Prendre des mesures pour s’assurer que tous les enfants sont vaccinés, sauf ceux ayant des allergies ou des problèmes médicaux et qui ne peuvent être vaccinés
* Pour ce qui est de l’élément que vous estimez le plus prioritaire, pourquoi l’avez-vous choisi?
* Y a-t-il des options qui ne devraient pas être mises en œuvre par le gouvernement? Pourquoi pas?
* En ce qui concerne l’élément « Fournir à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables », que signifierait, selon vous, « un accès juste et équitable »?
	+ Avez-vous entendu quoi que ce soit dans l’actualité au sujet des mesures du gouvernement du Canada pour assurer un accès à des médicaments sur ordonnance abordables?
	+ À votre avis, est-ce qu’il s’agit d’un enjeu qui vous toucherait personnellement?
* Est-ce que quelqu’un a entendu parler du terme « assurance-médicaments »?
	+ Qu’est-ce que cela signifie pour vous?

DOCUMENT À DISTRIBUER

La liste suivante propose des noms qui pourraient être utilisés pour une stratégie gouvernementale visant à améliorer l’accès à des médicaments sur ordonnance abordables. J’aimerais que vous indiquiez un crochet à côté des noms que vous aimez et que vous encercliez le meilleur nom, selon vous, pour ce type de stratégie.

* Stratégie pour des médicaments abordables
* Programme de médicaments sur ordonnance abordables
* Régime des ordonnances du Canada
* Régime canadien des médicaments
* Assurance-médicaments globale
* Régime global des ordonnances
* Régime national d’assurance-médicaments
* Assurance nationale pour les médicaments d’ordonnance
* Régime d’accès aux médicaments sur ordonnance
* Assurance-médicaments universelle
* Programme universel pour l’assurance-médicaments
* Régime universel des médicaments sur ordonnance
* Pour ce qui est du nom qui vous semble la meilleure option, pourquoi l’avez-vous choisi?
* Y a-t-il des noms que vous n’aimiez pas? Pourquoi pas?
* Y a-t-il un autre nom ou une combinaison de ces noms qui, selon vous, serait une meilleure option que celles proposées dans la liste? Pourquoi?

**LOGEMENT (20 minutes)** **DEMANDEZ À MISSISSAUGA ET À VANCOUVER**

* Quelles sont vos principales préoccupations en matière de logement dans cette ville?
	+ **SONDEZ**: Loyer abordable? Avoir les moyens de vivre dans un quartier sécuritaire à proximité du travail?
* Est-il important pour vous d’être propriétaire de votre maison plutôt que locataire? Pourquoi? Pourquoi pas?
* Si vous désiriez acheter votre première propriété en ce moment, que penseriez-vous de contracter un prêt hypothécaire et de faire les paiements dans le contexte actuel?
* Le gouvernement du Canada a-t-il fait quelque chose pour soutenir les personnes qui désirent acheter une propriété?
	+ SONDEZ, AU BESOIN : Est-ce que quelqu’un a entendu parler de l’Incitatif à l’achat d’une première propriété?
		- SI OUI : Comment expliqueriez-vous de quoi il s’agit?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Le gouvernement du Canada a créé l’Incitatif à l’achat d’une première propriété pour permettre aux gens d’obtenir un prêt sans intérêt de la SCHL en vue de couvrir 5 % du coût de leur première propriété – ou 10 % s’il s’agit d’une nouvelle construction afin d’encourager les promoteurs à construire d’autres maisons. Cela signifie que les acheteurs d’une première propriété n’ont pas besoin de contracter un prêt hypothécaire aussi important, ce qui permet de réduire leurs paiements. Par exemple, pour une maison de 500 000 $, vos versements hypothécaires mensuels pourraient être réduits de plus de 225 $. Au moment de vendre votre propriété, la SCHL prélèverait 5 % du prix de vente de la maison à titre de remboursement pour le prêt.

* Que pensez-vous de ce plan?
* Est-ce qu’il facilitera l’accès des jeunes à leur première propriété?

GROUPE DE LOCATAIRES :

* Est-ce qu’il s’agit d’une initiative dont vous profiteriez?

GROUPE DES PROPRIÉTAIRES :

* Est-ce que cela a une incidence sur vous?
* Est-ce que quelqu’un a entendu parler de la « simulation de crise » relative au prêt hypothécaire?
	+ SI OUI : Comment expliqueriez-vous de quoi il s’agit?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Vers la fin de 2017, le gouvernement du Canada a décidé de soumettre à une « simulation de crise » tous les prêts hypothécaires assurés, y compris ceux pour lesquels les acheteurs ont versé une mise de fonds supérieure à 20 %. Pour le prêteur, la « simulation de crise » indique si l’acheteur pourra continuer d’effectuer ses versements hypothécaires advenant une hausse des taux d’intérêt. L’acheteur doit être admissible à un prêt au taux négocié dans le contrat hypothécaire, mais aussi au taux hypothécaire fixe de cinq ans affiché par la Banque du Canada, qui est une moyenne des taux affichés des six plus grandes banques au Canada.

* Que pensez-vous de cela?
	+ Selon vous, quels en sont les principaux avantages?
	+ Selon vous, quels en sont les principaux inconvénients?

**Conclusion (5 minutes)**